

SUR LA PISTE DES
STONES

Rock
Lendemain
de show
laborieux
page B5

Sondage
Santé et
harmonie familiale
avant la vie
de couple
page A11



Mode
Le phénomène
sportswear
page C1

La fille de Riopelle veut la mise en tutelle de son père

MARIE-ÈVE GÉRIN

La fille de Jean-Paul Riopelle, Yseult Riopelle, et sa conjointe depuis 10 ans, Huguette Vachon, ne s'entendent pas quant à la façon de gérer les oeuvres du peintre québécois dont la santé mentale ne s'améliore pas.

Alléguant l'incapacité de son père à s'occuper de ses biens, Yseult Riopelle a réclamé à la Cour supérieure, le 11 février dernier, que soit autorisée l'ouverture d'un régime de protection pour assurer la bonne gestion des oeuvres du peintre qui vit dans l'île aux Grues, près de Québec. Deux rapports médicaux déposés à la cour révèlent que Jean-Paul Riopelle, âgé de 73 ans, est désormais « inapte à gérer sa personne et ses biens ». Un des rapports signale qu'il souffre d'une atteinte importante à ses facultés mentales supérieures, de difficultés de mémoire — « il est incapable de se rappeler de son âge » — et de désorientation dans le temps et le lieu. La cour n'a toutefois pas tranché la question.

Yseult Riopelle craint que son père soit « financièrement abusé ». Dans sa requête, elle accuse la conjointe de son père, Huguette Vachon, de « procéder à un rapatriement intempestif de l'ensemble des pièces de l'oeuvre du patrimoine de Riopelle situées en France (...) avec l'intention bien arrêtée d'entreposer l'ensemble de ses actifs dans un bunker situé de l'île aux Grues — dont elle serait propriétaire. »

Elle ajoute que Huguette Vachon « se désintéresse totalement de la gestion de l'oeuvre de Riopelle » et que ses agissements « menacent la protection de l'oeuvre de l'intimité, nuisent à sa présence internationale et à sa mise en valeur ».

En réponse à cette requête, Huguette Vachon a déposé une requête en homologation pour que soit confirmé un mandat en cas d'incapacité que lui a octroyé Jean-Paul

Voir **RIOPELLE** en A2



Jean-Paul Riopelle

760 000 foyers sont privés d'électricité

Hydro-Québec subit des pannes records et la météo prévoit encore du verglas pour les prochains jours



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

De mémoire d'homme, Hydro-Québec vient de connaître la pire panne causée par le verglas de son histoire, jusqu'à 770 000 foyers (soit un abonné sur quatre) se retrouvant plongés dans le noir.

Rien de surprenant, lorsqu'on sait que, de Drummondville à Hull, le Québec a subi sa pire tempête de glace depuis 1961. Résultat : en Montérégie, 353 000 familles se sont retrouvées sans électricité hier ; plus 247 000 dans l'île de Montréal ainsi que 155 000 dans les Laurentides et l'Outaouais.

Et on n'est pas au bout de nos peines. Après les 20 à 30 mm tombés depuis dimanche soir, un charmant cocktail de pluie verglaçante, neige et grésil pourrait nous garder sur le qui-vive jusqu'à samedi. Sans compter les vents qui risquent de s'élever et de causer de nouveaux ravages.

Hydro-Québec incite donc ses clients à la patience. « À partir du moment où le verglas cessera, ça devrait encore prendre des heures, et peut-être plusieurs jours avant que le courant soit rétabli partout », prévient Lucie Bertrand, du service à la clientèle.

Déjà hier, 2000 réparateurs et leurs renforts ne savaient plus où donner de la tête, alors que de nouvelles branches d'arbre se brisaient et venaient presque saboter leur travail au fur et à mesure.

Les monteurs de ligne devront donc répéter leur exploit de l'an dernier, alors qu'ils ramenaient la lumière dans 300 000 foyers de Lanaudière. L'opération d'alors avait coûté 15 millions.

Voir **VERGLAS** en A2



PHOTOS CP, La Presse

La région de Montréal a été littéralement ensevelie dans un sarcophage de glace hier. Les chutes de branches et d'arbres ont causé des dégâts aux voitures et la rupture de lignes électriques.

Autres textes
en A5, A6, A7, A8, A10

Petro-Canada et Ultramar fusionnent

Les deux pétrolières se renforcent pour le marché américain

LISA BINSSE

Afin de réduire leurs coûts et d'accroître leur rentabilité, les pétrolières Petro-Canada et Ultramar fusionnent leurs activités de raffinage et de commercialisation au sein d'une coentreprise qui sera contrôlée à 51 % par Petro-Canada et aura un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de dollars CAN et 6000 employés.

Les dirigeants des deux sociétés, qui travaillent à cette fin depuis un an, ont annoncé l'entente au cours d'une conférence de presse commune. La coentreprise, dont le nom reste à déterminer, desservira le Canada et le nord des États-Unis. Ultramar restera présente dans le sud des États-Unis par l'entremise de la maison mère texane, Ultramar Diamond Shamrock.

La coentreprise, qui pourrait voir le jour au printemps après avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires, prévoit investir 500 millions de dollars dans l'est du Canada, principalement au Québec, au

cours des quatre prochaines années. La plus grande part de l'investissement ira à l'agrandissement de la capacité de raffinage. Cela lui permettra de concurrencer le marché américain.

Petro-Canada et Ultramar évaluent les gains de synergies et les économies à 625 millions de dollars.

« Ce sera une grande entreprise, a déclaré M. Jean Gaulin, président et chef d'exploitation d'Ultramar, qui nous permettra d'évoluer dans un monde où les grands fusionnent. Elle nous donne une base solide pour concurrencer les autres. » M. Gaulin, qui deviendra président du conseil d'administration de la coentreprise, parle d'une réduction d'effectifs d'environ 5 %, en grande partie grâce à l'attrition.

Voir **FUSION** en A2

■ Une fusion bien accueillie. Page E1

Non à la hausse de la taxe foncière

Les Montréalais paient déjà assez cher, tranche le ministre Robert Perreault

KATIA GAGNON

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Une augmentation du compte de taxe foncière des Montréalais pour pallier la baisse générale de la valeur foncière des immeubles de l'île serait « inacceptable », tranche le ministre de la Métropole, Robert Perreault, qui rejette ainsi catégoriquement la solution mise de l'avant par la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk.

« Il n'est pas question qu'on alourdisse le fardeau fiscal des Montréalais, qui font déjà largement leur part. Il faudra trouver d'autres solutions », a indiqué le ministre lors d'un entretien à La Presse, hier. M. Perreault réagissait à la récente sortie de Mme Danyluk, qui prédisait une hausse de 10 % du compte de taxe foncière des Montréalais.

Voir **TAXE** en A2

724
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
B8 à B11, C5, C6
- index B8
- immobilier B8, B9
- marchandises B9, B10
- emplois B10, B11, C5
- automobile C7

- affaires E2
Arts et spectacles B5 à B7
- horaires-spectacles B6
- télé-horaire B7
Bandes dessinées B11

Bridge C4
Décès C7
Économie E1 à E12
Êtes-vous observateur? B8
Horoscope B9

Loteries A2 et A5
Monde B11
Mots croisés B10, B10
Mot mystère C5
Politique B1
Tabloïd Sports

- Philippe Cantin S5

ÉDITORIAL

La Cadillac bleue et la Chevrolet rouge
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Pluie verglaçante
Max. -1, min. -5
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

SERVICE DE LIMOUSINE GRACIEUSEMENT OFFERT DE VOTRE RÉSIDENCE À L'AÉROPORT

Le bonheur est au présent
laissez-nous vous y conduire

de la Royal Caribbean
départs : 23 mai, 6 juin, 4 juillet 98
7 nuits à partir de 3 229 \$ p.p. (cabine extérieure)
Espagne, Monte Carlo, Cannes, Corse, Rome, Sicile, Malte, + possibilité de 14 nuits « Marjoke, Marseille, Florence, Naples, Sardaigne, Venise »

Resort & Spa
chambre grand luxe
face à la plage
de Montréal
à partir de 2 969 \$ p.p.

Thaïlande
de Montréal
du 19 février
au 9 mars 1998
3 804 \$ p.p.

J'ai besoin de vacances
multi-voyages
8403, rue St-Denis, Montréal (Qc)
858-0011 • 1-888-302-6221

À l'achat d'un de vos voyages* Nous vous offrons également les prêt-à-partir, un voyage sur mesure selon votre budget et vos attentes.

Suites de la une

760 000 foyers privés d'électricité

VERGLAS / Suite de la page A1

Or, la tempête des derniers jours a frappé une région deux fois plus vaste et des secteurs beaucoup plus peuplés. On imagine la facture...

Ce sont surtout les régions boisées qui écopent, des milliers et des milliers d'arbres craquant sous le poids de glaçons et, dans leur chute, bloquent les rues et arrachent les câbles. Le spectacle de désolation était particulièrement navrant entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu, et partout dans l'ouest de l'île.

À Saint-Césaire, la route 112 a même été fermée pendant des heures, parce que des fils électriques serpentaient soudain sur la chaussée. Près de Drummondville, où régnait un trafic monstre, huit pylônes soutenant des câbles de 735 000 volts se sont tordus le long

de l'autoroute 20, qu'on a dû fermer pendant plusieurs heures. La ville devra donc s'accommoder d'une ligne parallèle pendant encore plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

En attendant, Hydro-Québec profitait hier soir de l'accalmie pour parer au plus pressant. On voulait d'abord rétablir le courant dans cinq hôpitaux (dont l'hôpital Charles-Lemoyne et l'hôpital juif de Montréal) ainsi que dans les centres pour personnes âgées.

Les plus jeunes ont aussi vécu leur dose d'aventure. Sur l'île de Montréal, presque toutes les écoles ont été fermées (et pourraient d'ailleurs le rester aujourd'hui si les pannes persistent). De nombreux étudiants ont également eu droit à un congé improvisé, les pannes ayant forcé Concordia et l'Université de Montréal à fermer plusieurs pavillons. À l'UQAM, les jeunes se sont toutefois plongés dans leurs livres, puisque la plupart

des salles de cours sont situées à deux pas du métro.

Mais s'il faisait bon voyager sous terre, il n'en allait pas de même à l'« étage » supérieur. Certains départs d'autobus ont en effet été annulés ou retardés à Laval. Les usagers des trains de banlieue reliant Rigaud et Deux-Montagnes à la métropole sont aussi restés paralysés pendant plusieurs minutes.

Fait assez rare, même les « vrais » trains ont pâti de la température. Le gel des aiguillages ou les arbres jonchant les rails ont beaucoup allongé les voyages entre Montréal, Québec, Ottawa et Toronto. À Dorval, la situation était encore pire, puisqu'on déplorait 69 vols annulés et d'innombrables retards.

Seule consolation, bien que glacées, les routes sont restées étonnamment tranquilles. « Les gens conduisent tellement lentement dans des conditions pareilles, que même le

peu d'accidents qui surviennent sont moins graves que d'habitude », a affirmé l'agent Pierre Robichaud. Un petit miracle si l'on considère que la signalisation lumineuse du pont Jacques-Cartier n'a pas fonctionné de l'après-midi ni de la soirée.

Dans les maisons, c'était toutefois l'effervescence. Même si on n'a organisé aucune évacuation massive, des dizaines de centres d'hébergement ont reçu des visiteurs frigorifiés. En Outaouais, un homme de 82 ans est tout de même mort asphyxié, après s'être fié à son système de chauffage d'appoint. À LaSalle et Drummondville, ce sont deux maisons qui ont brûlé.

Dans le reste du Québec, on craint d'y passer à son tour. Hydro-Québec a quand même appelé des renforts de Québec, de Trois-Rivières et de l'Abitibi, et en attend de Rimouski et du Saguenay. En cas de catastrophe, les monteurs de ligne pourraient même se pointer de l'Ontario et des États-Unis.

La fille de Riopelle veut la mise en tutelle de son père

RIOPELLE / Suite de la page A1

Riopelle le 1er mars 1995, mandat qui ferait d'elle l'unique gestionnaire de biens du peintre.

Suivant les conseils de son avocate Céline Garneau, Mme Vachon se refuse à tout commentaire tant que l'affaire sera devant les tribunaux et elle aurait souhaité que *La Presse* ne publie rien à ce sujet.

L'avocat de Yseult Riopelle, Marc-André Blanchard, a par ailleurs tenu à souligner qu'il a de « fortes suspicions quant à l'état de santé mentale de Riopelle lors de la signature du mandat en 1995 ». Yseult Riopelle dément, quant à elle, un mandat en cas d'incapacité de son père daté du 25 novembre 1989 en ce qui concerne la classification de son oeuvre qui compterait environ 5000 pièces.

« Ce que je veux, explique Yseult Riopelle en déplorant que sa requête soit rendue pu-

blique, c'est que la gestion de l'oeuvre de mon père soit assurée par un conseil de famille et non par une seule personne qui n'est nullement spécialiste. »

Joint à Saint-Paul de Vence en France, Jean-Louis Prat, directeur de la Fondation Meaght et conservateur l'exposition Riopelle Hier et aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts en 1991, se désolé pour sa part de la piètre présence de Riopelle en Europe.

« Depuis quelques années, son oeuvre n'a

plus l'occasion d'être montrée de la même façon chez nous. C'est triste que ses tableaux ne soient plus que sur un continent... Tout le monde le réclame ici et personne ne sait comment le rejoindre », constate M. Prat sans toutefois présumer des causes de cet état de fait.

Le tribunal n'a pas encore entendu la requête. Des questions de procédures retardent pour l'instant l'audition de la cause.

Petro-Canada et Ultramar fusionnent

FUSION / Suite de la page A1

Des stations-service seront fermées ou vendues, mais il ne pouvait dire combien.

Les principales décisions devront être approuvées par les deux partenaires. Petro-Canada détendra 64 % des éléments d'actif de la coentreprise. Elle y versera tous ses avoirs dans le secteur en aval, y compris les raffineries d'Edmonton, de Montréal et d'Oakville, un réseau de commercialisation national, ses installations de fabrication de lubrifiants de Mississauga, en Ontario, sa participation dans les pipelines de produits et celle dans le pipeline Portland-Montréal, dans l'est du Canada.

Comme *La Presse* l'a ébruité à la fin novembre, Ultramar, qui aura 36 % de l'actif, y apportera ses activités en aval du Canada, du Michigan et de plusieurs États de la Nouvelle-Angleterre, incluant deux de ses sept raffineries, soit celles de Saint-Romuald et d'Alma (Michigan), ainsi que 1700 points de vente au détail.

La coentreprise comptera 3517 stations service, cinq raffineries d'une capacité nominale quotidienne de 500 000 barils de pétrole brut et fournira du mazout domestique à plus de 300 000 clients.

Au Canada, la coentreprise utilisera la marque Petro-Canada comme marque nationale. Éventuellement l'enseigne Ultramar disparaîtra des grands centres urbains comme Montréal, mais demeurera en région. Aux États-Unis, la marque Total sera utilisée.

La coentreprise aura des éléments d'actif de quatre milliards de dollars et un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de dollars, ce qui lui permettra une croissance future, soit par acquisitions ou par pénétration des marchés. Ensemble, les deux pétrolières accapareront 38 % du marché au Québec et 25 % du marché canadien. Cela inquiète d'ailleurs les détaillants indépendants qui ont présentement 20 % du marché. Selon l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers, les consommateurs et les indépendants risquent gros avec cette fusion et la « surconcentration » du marché.

Non à la hausse de la taxe foncière

TAXE / Suite de la page A1

Et M. Perreault émet également de sérieuses réserves sur une autre suggestion formulée par Mme Danyluk, soit celle d'imposer des taux de taxation foncière différents pour les immeubles résidentiels et commerciaux, afin de faire porter sur ces derniers le poids de la baisse de la valeur foncière, qui atteint 50 % pour certaines catégories d'immeubles.

Pour le ministre, le taux de taxation variable créerait probablement plus de problèmes qu'il n'en réglerait. « Il n'y a pas de formule magique. Le taux unique a ses limites, on le constate actuellement, mais le taux variable pourrait accentuer la disparité entre les commerces installés à Montréal et ceux qui se trouvent ailleurs dans la région métropolitaine », explique M. Perreault.

Mais, à neuf mois de la parution du prochain rôle d'évaluation, qui viendra concrétiser la baisse de la valeur foncière, le ministre admet que la situation est préoccupante. Cependant, croit-il, les solutions se trouveront à plus long terme, dans la réforme globale de la fiscalité municipale sur laquelle travaillent présentement le gouvernement et l'Union

des municipalités.

« Le problème de Montréal démontre les limites du système actuel, qui fait que les municipalités reposent beaucoup trop, dans leur financement, sur le secteur foncier. Le gouvernement est déjà alerté à ce problème et des démarches sont entreprises », dit-il. Entre-temps, la CUM pourrait régler temporairement le problème en reportant encore une fois la publication de son rôle d'évaluation.

La valeur des immeubles montréalais a décroché, dans la dernière année, de 5 à 10 % pour les maisons unifamiliales, les duplex et les triplex, et de 20 à 50 % pour la majorité des commerces et des édifices à bureau. Depuis le dernier rôle d'évaluation, déposé en 1994, la richesse foncière de l'île de Montréal a fondu de 121 milliards à 90 milliards.

À cause du taux unique de taxation, les propriétaires de résidences unifamiliales économiseraient donc pour la chute importante de la valeur des immeubles commerciaux et industriels. En vertu de ce que propose Mme Danyluk, le taux de taxe foncière passerait de 1,99 \$ par 100 \$ d'évaluation à 2,20 \$ pour les années 1999, 2000 et 2001.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces

Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour
02-3

Mercredi, 7 janvier 1998

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 2-3-6
à quatre chiffres : 0-4-2-2

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;

■ à Saint-Hyacinthe: collecte du maire, organisée par les Chevaliers de Colomb - conseil 960, manège militaire, 2155, rue Laframboise, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 500 donneurs.

PRÉCISION

Hewitt

La souffleuse impliquée dans l'accident qui a coûté la vie à Mme Madeleine Bouchard-L'Espérance, le 16 décembre dernier à Montréal-Est, est de marque SMI. Elle n'est pas de marque Hewitt et n'a pas été fabriquée par Caterpillar. Hewitt est le seul distributeur autorisé des équipements Caterpillar au Québec.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Sortir dehors

Ça vous dirait de glisser sur un lac gelé avec une voile attachée au corps, de jouer les cavaliers en pleine forêt, de dévaler une pente enneigée à 50 km/h dans un rafting ou de jouer au curling en plein air avec des dérivés de boulets de canon? Au lieu de pester contre l'hiver, sortez plutôt vos tuques, foulard, mitaines et amusez-vous à découvrir ces quatre activités que vous propose notre collaboratrice Claudine Hébert demain dans le cahier Sortir.

FEUILLETON

Des contraintes techniques empêchent aujourd'hui la publication du feuilleton. Nos excuses aux lecteurs.

QUESTION DU JOUR



Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Avez-vous déjà vu les rues et les trottoirs de Montréal laissés dans un tel état d'abandon?

À l'exemple des autres grandes métropoles du monde, Montréal devrait-elle créer au plus tôt un organisme chargé de mettre sur pied une série d'activités pour fêter le tournant du millénaire?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 58%
Non: 42%

FRANCHISES DISPONIBLES
(514) 683-4000
1 800 960-POST

Le spécialiste

de la copie couleur

Pour nous rejoindre...
1 seul numéro
1 888 6 POSTNET

- Photocopie couleur laser
- Photocopie noir & blanc
- Service de Risograph
- Imprimerie

Dollard-des-Ormeaux
3383, boul. des Sources
Tel.: (514) 685-7678

Vimont, Laval
2159, boul. des Laurentides
Tel.: (514) 967-7678

Rosemère
277, boul. Labelle
Tel.: (514) 971-1213

St Lambert
2001, Victoria, loc. 109
Tel.: (514) 465-1012

Boucherville
1170, rue Volta
Tel.: (514) 419-7199

Beloeil
526, Sir Wilfrid Laurier
Tel.: (514) 446-8086

Gatineau
25, ch. de la Savane
Tel.: (819) 566-5188

Sainte-Foy
2600, boul. Laurier, loc. 128
Tel.: (418) 657-2483

Charlesbourg
8255, Henri-Boissac
Tel.: (418) 627-1793

Le mot du jour
design

■ L'anglais avait emprunté au français le mot *dessin*, dont il a tiré *design*. Le français a emprunté ce mot à son tour pour désigner la « création d'objets à la fois esthétiques et utilitaires ». Les

auteurs du Dictionnaire des anglicismes du Robert estiment qu'aucun mot français ne convient pour remplacer *design*. Le terme n'en reste pas moins critiqué, en raison notamment de sa graphie et de sa prononciation, qui s'intègrent mal au français. Étienne estime, quant à lui, que de-

sign peut être remplacé, selon le contexte, par *avant-projet*, *étude*, *projet*, *présentation*, *type*, *modèle*, *formes*. Il suggère en outre *création industrielle*. Dans le domaine de l'infographie, on peut traduire *design* par *conception graphique* ou par *graphisme*.

Paul Roux

Les urgences des hôpitaux débordent

Recrudescence des problèmes respiratoires dans la population âgée

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le retour des Fêtes est douloureux dans les urgences des hôpitaux de la région métropolitaine, à cause notamment d'une recrudescence des problèmes respiratoires dans la population âgée. Hier, un tour d'horizon de 22 hôpitaux effectué par *La Presse* a révélé que plus de la moitié des établissements faisaient face à un débordement important de leurs urgences.

La situation n'était pas plus gaie à Montréal que dans la périphérie, mais nulle part n'était-elle aussi dramatique qu'à la Cité de la Santé de Laval, où 85 patients reposaient sur des civières, alors que la capacité officielle des lieux est de 36. De plus, 17 patients attendaient depuis plus de 48 heures qu'on leur trouve une place sur les étages.

« On demande à la population d'éviter de se présenter à nos urgences pour les prochaines 48 heures et d'utiliser à la place les services sans rendez-vous des CLSC et des cliniques privées », a déclaré le porte-parole de l'hôpital, Jean Garneau, qui a estimé que le nombre de patients aux urgences ne descendrait vraisemblablement pas en bas de 80 en soirée.

Pour éviter que la situation, déjà critique, n'empire, Urgences Santé a accepté de détourner ses ambulances vers d'autres établissements pendant la majeure partie de la journée d'hier.

Selon M. Garneau, environ un quart des patients admis aux urgences souffrent de problèmes cardiaques, tandis qu'un autre quart est aux prises avec des problèmes respiratoires allant de l'asthme à la pneumonie en passant par les bronchites chroniques et l'emphysème. « On note une légère augmentation des maladies pulmonaires, ce qui

pourrait être attribuable au vieillissement de la population », a-t-il dit.

Autres hôpitaux

Autre point chaud habituel du réseau, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont n'a pas échappé au fléau, les cas de pneumologie comptant pour une large part des admissions, selon la porte-parole, Suzie-Jacynthe Gravel. Soixante-seize patients se trouvaient aux urgences hier matin, dans des locaux censés en accueillir 29. La situation s'était toutefois légèrement améliorée en fin d'après-midi, le nombre de patients ayant été réduit à 62.

Au campus Notre-Dame du CHUM, qui a régulièrement débordé au cours de l'automne, la situation s'est au contraire aggravée, le nombre de patients sur civières passant de 55, à 8 h, à 78, vers la fin de l'après-midi. À Santa Cabrini, qui ne recevait plus d'ambulances lundi, le nombre de patients était toujours de 46, alors que les urgences ne comptent en théorie que 20 civières.

Dans le nord de Montréal, l'hôpital Fleury ne parvenait plus à répondre à la demande, 14 patients poireautant aux urgences depuis plus de deux jours complets. « Le nombre d'ambulances que l'on reçoit est nettement au-dessus de la moyenne, et c'est la même chose pour les patients « ambulants », a indiqué le directeur général, Lucien Hervieux, précisant, comme plusieurs autres dirigeants d'hôpitaux joints par *La Presse*, que la situation perdurait depuis une semaine environ.

Sur la rive nord, la situation était particulièrement préoccupante au Centre hospitalier Le Gardeur, où l'on dénombrait 12 cas de 48 heures.

En Montérégie, c'est l'hôpital Charles-Le-Moyne, de Greenfield Park, qui a surtout été victime d'engorgement. « Les gens qui sont allés dans leur famille pendant le temps des Fêtes ont attendu d'être de retour chez eux avant de venir à l'hôpital, alors maintenant, ça reprend, a dit le directeur des services

Situation des hôpitaux le 6 janvier

	Lits au permis	Lits ouverts	Lits de courte durée	Lits de longue durée	Lits de courte durée occupés par des patients de longue durée	Capacité de l'urgence (civières)	Patients alités à l'urgence (hier)	Patients alités à l'urgence (depuis 48 heures)
Montréal								
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	725	725	597	128	ND	29	76	3
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	754	618	454	75	ND	35	55	3
Hôpital général Jolif	637	593	493	100	ND	23	31	0
Hôpital général de Montréal	672	455	425	30	ND	17	35	3
Hôpital Royal Victoria	583	509	433	76	ND	13	17	1
Hôpital général du Lakeshore	257	257	227	30	ND	27	38	8
CHUM								
Campus St-Luc	777*	539	486	53	ND	23	30	0
Campus Notre-Dame	907*	594	497	97	ND	30	55	4
Campus Hôtel-Dieu	582	474	398	76	ND	18	37	1
Centre hospitalier Angrignon	621	529	335	194	ND	17	33	0
Centre hospitalier Fleury	252	160	135	25	ND	13	27	14
Institut de cardiologie de Montréal	151	151	151	0	ND	12	17	3
Hôpital Jean-Talon	340	291	231	60	ND	21	25	0
Centre hospitalier de Lachine	118	118	118	0	ND	6	7	0
Hôpital Santa Cabrini	457	403	365	38	ND	20	46	4
Centre hospitalier de St-Mary	414	325	260	65	ND	12	21	0
Nord								
Cité de la santé de Laval	452	452	452	0	28	36	85	17
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme	366	361	361	0	9	18	38	0
Centre hospitalier régional de Lanaudière	972**	972	309	453	0	18	16	0
Centre hospitalier Le Gardeur	258	249	229	20	20	20	43	12
Sud								
Centre hospitalier Pierre-Boucher	362	328	293	35	1	23	24	0
Hôpital Charles-Lemoyne	580	436	436	0	31	32	45	6
Centre hospitalier Anna-Laberge	250	210	185	25	3	17	21	0
Hôpital du Haut-Richelieu	656	532	226	336	7	33	38	0

* 1994-1995 / ** Incluant 210 lits en services résidentiels

Infographie La Presse

Requête en recours collectif des patients de St-Charles Borromée

ANDRÉ NOËL

Une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif a été déposée au palais de justice de Montréal, hier, demandant une compensation pour les quelque 350 patients de l'hôpital Saint-Charles Borromée qui auraient été traités avec négligence depuis 1993.

La requête a été déposée par un groupe d'aide aux handicapés, Handicap Vie Dignité, et par une de ses membres qui agit au nom d'une patiente souffrant de l'ataxie de Friedreich, Gisèle Allard. Elle vise l'hôpital et le Curateur public du Québec.

Les requérants affirment que le cas de Mme Allard est représentatif de la situation générale des patients de cette institution, située sur le boulevard René-Lévesque. Ils rappellent que plusieurs organismes et enquêteurs externes ont déjà dénoncé de nombreuses lacunes dans les soins.

Depuis son admission en 1989, Mme Allard « n'a pas obtenu tous les services que son état requerrait, et ce, en raison de la mauvaise organisation du Centre d'hébergement et de soins de longue durée intime », écrivent-ils.

Ainsi, la patiente « n'a pas été alimentée correctement, a été surmédicamentée et d'une manière sans relation avec son état, n'a pas eu de sevrage de médicaments, n'a pas eu de physiothérapie d'entretien ».

« L'hygiène de base était nettement déficiente; elle était laissée dans ses selles et urines de longues périodes; son fauteuil roulant était tout à fait inadéquat et d'une grande saleté (l'obligeant à demeurer couchée jusqu'à 18 heures par jour); aucun effort n'a été fait pour pallier à ses difficultés de communication; elle n'a aucun loisir per-

sonnel approprié à sa condition; il n'y a aucun respect à l'égard de ses effets personnels. »

Tout cela viole la Loi sur les services de santé, qui prescrit que « toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée », soutient la requête, qui plaide aussi les Chartes canadienne et québécoise des droits.

Les requérants affirment que « la situation vécue par Mme Allard a été également vécue par un bon nombre d'autres résidents », comme en témoignent les rapports d'enquêteurs externes. Ainsi, le Conseil canadien des services de santé a refusé de donner son agrément à l'hôpital Saint-Charles Borromée, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Après une série d'articles dans *La Presse*, en 1995, le ministère de la Santé dépêchait un enquêteur, lequel a conclu qu'il y avait de graves lacunes: « Il nous a été permis de constater que certains secteurs tels les soins infirmiers et l'alimentation n'atteignent pas les normes de qualité de services attendus d'un tel établissement et que, de surcroît, le respect auquel a droit la clientèle n'est pas une pratique bien établie dans ce milieu. »

La direction de l'hôpital avait changé, après les révélations de *La Presse*. Mais, selon les porte-parole du groupe Handicap Vie Dignité, Hélène Rumak et Johanne Ravenda, les problèmes graves persistent. Les deux femmes espèrent que la requête en recours collectif obligera l'établissement à mieux traiter les patients. Aucun montant de compensation n'a encore été fixé. Il a été impossible de parler à un représentant de la direction, hier, la requête ayant été déposée juste avant la fermeture des bureaux.

Grève à l'École polytechnique

Les 240 employés de métier et de bureau de l'École polytechnique de Montréal ont déclenché une grève générale hier matin et érigé des piquets de grève devant l'établissement affilié à l'Université de Montréal.

Ces employés, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), se disent défavorisés par rapport à leurs collègues des autres universités québécoises. L'École polytechnique est la seule, précise un communiqué du SCFP, à refuser de compenser en temps les augmentations de salaire non versées à la fonction publique. La seule également à vouloir réduire d'un autre 3 %

la masse salariale, alors que les syndiqués avaient déjà souscrit à l'objectif de réduction de 6 % des coûts de main-d'œuvre prévu à la loi 104, le printemps dernier.

De plus, les syndiqués disent avoir rejeté la demande patronale d'une clause orphelin qui priverait tout nouvel employé de la sécurité d'emploi.

En plus d'affecter l'entretien des bâtiments, la sécurité et les services de photocopie, la grève risque de perturber sérieusement le processus d'inscription en cours, estiment les syndiqués. Aucune séance de négociation n'est prévue.

professionnels de l'hôpital, le Dr Marcel Boucher. C'est toujours le capharnaüm à la rentrée. »

Un capharnaüm qui pourrait d'ailleurs

s'accentuer, si les conditions climatiques qui prévalent depuis hier se poursuivent au cours des prochains jours, ont rappelé plusieurs administrateurs d'hôpitaux.



jusqu'à
70%
de réduction
sur marchandise sélectionnée

LA SAISON DES SOLDES

Pendant la saison des Soldes, les prix de nos collections AUTOMNE/HIVER pour femmes fondent à vue d'œil. Ça fait chaud à entendre!

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

Des élèves seront peut-être forcés de changer d'école

Importante réunion du conseil provisoire de la future Commission scolaire de l'Est ce soir

PAUL ROY

C'est ce soir que l'on saura si les élèves de la future Commission scolaire de l'Est de l'île de Montréal fréquentant une école de l'actuelle Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) pourront continuer à le faire à partir de l'an prochain ou s'ils devront changer d'école.

Le conseil provisoire de la Commission scolaire de l'Est se réunit en effet ce soir à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer (550, 53^e avenue, quartier Pointe-aux-Trembles) pour trancher la question.

Le problème se pose dans le contexte du redécoupage des commissions scolaires de l'île, amené par la laïcisation du système scolaire québécois.

De huit actuellement, le nombre de commissions scolaires y passera à cinq — deux commissions anglophones et trois francophones — le 1^{er} juillet prochain. À la grandeur du Québec, le nombre de commissions scolaires passera de 156 à 72.

La CECM deviendra pour sa part la... CECM, l'acronyme signifiant cette fois « Commission des écoles du Centre de Montréal ». Elle perdra du coup une partie de sa clientèle — environ 15 000 élèves sur 90 000 — au profit de la

la CECM. Et il pourrait en gagner 800 de la CECM, pour un déficit de 800.

« Ce ne devrait pas être une question de chiffres mais une question de personnes, je dirais même une question humanitaire, proteste le président de la CECM, Michel Pallascio. Nous, on a accepté l'entente même si on risque d'y perdre jusqu'à 2500 ou 3000 élèves au profit de la Commission de l'Ouest, parce qu'il s'agit de droits acquis. »

Ce sont les écoles limitrophes ou à vocation particulière qui risquent d'être les plus affectées par ce redécoupage des commissions scolaires. Ainsi, à l'école secondaire de la CECM Marguerite-de-Lajemmerais, qui n'accueille que des filles, la directrice, Lise Ouimet, estime qu'environ 10 % de ses 1350 élèves relèveront de la Commission scolaire de l'Est après le 1^{er} juillet.

Ces élèves pourront-elles poursuivre et terminer leurs études secondaires à Marguerite-de-Lajemmerais? Tout dépend de la décision qui sera prise ce soir.

Nous n'avons pu joindre de représentant du conseil provisoire de l'Est hier, les bureaux de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, où ils logent, étant fermés en raison du verglas.

Le présumé trafiquant et chef de clan Allan Major rapatrié du Costa Rica

ANDRÉ CÉDILOT

Allan Major, l'un des chefs de clans reliés à la puissante organisation israélienne de Morris Meyers, vient d'être rapatrié du Costa Rica pour être inculpé à Montréal d'avoir importé 762 kilos de haschisch et blanchi 3,6 millions de dollars.

Major, 49 ans, qui se fait aussi appeler Bill, avait été arrêté en Amérique centrale une semaine après la spectaculaire rafle de la GRC qui avait permis d'écrouer une trentaine de personnes à Montréal et ailleurs au pays, le 27 mai. Originaire de Montréal, Major vivait depuis quelques années à Victoria, en Colombie-Britannique.

Il tenait aussi un petit hôtel en bordure de la mer, au Costa Rica. C'est dans ce coin du pays qu'il a été arrêté le 5 juin.

Les enquêteurs de la GRC ont ramené Major au Canada le 22 décembre, après avoir obtenu le feu vert des autorités costaricaines. Il a comparu dès le lendemain en Cour

du Québec sous trois chefs d'accusations relatifs au trafic de drogue et au lessivage d'argent.

Selon les documents déposés au greffe du palais de justice de Montréal, il serait à la tête d'un gang de trafiquants qui aurait notamment importé 762 kilos de résine de cannabis, à l'automne 1995. Deux hommes de main, David Evans et Maurice Thibodeau, ont depuis été condamnés à 54 mois de pénitencier relativement à cette affaire.

Par le biais d'hommes de confiance de Morris Meyers, dont le réputé comptable Harry Klinger, qui a fui en Israël, indiquent les documents judiciaires, Major aurait réussi à « lessiver » plus de trois millions de dollars provenant du trafic de la drogue.

En quatre ans, de 1993 à 1997, l'organisation du narco-trafiquant Morris Meyers, actif depuis plus d'une décennie à Montréal, aurait blanchi 86 millions. Aux divers clans qui la composent, la GRC a saisi durant la même période plus de 8000 kilos de haschisch.



Allan Major

Roche-Bobois s'installe confortablement au 505, rue du Président Kennedy !



Venez découvrir notre nouveau magasin et profiter de nos prix d'ouverture. Dès jeudi le 8 janvier

En s'installant dans le cadre prestigieux de Sherbrooke Ouest. Nous vous proposons de découvrir toutes les nouveautés 1998 des 3 collections qui ont fait le succès de Roche-Bobois : Les Contemporains, Les Provinciales et les Voyages. À cette occasion, nous vous proposons des prix exceptionnels sur les meubles et objets de décoration de votre choix.

ROCHE
BOBOIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR.

505, rue du Président Kennedy
(angle Aylmer)
(514) 350-9070

NOUVEAU MAGASIN
NOUVELLE ADRESSE



Fabrikant en procès contre The Gazette

YVES BOISVERT

Un quadruple meurtrier a commencé hier à interroger un journaliste du quotidien *The Gazette*, au palais de justice de Montréal, afin de démontrer que le journal a terni sa réputation.

Valéry Fabrikant, 57 ans, qui a tué de sang froid quatre collègues professeurs de la faculté de génie de l'université Concordia et tenté de tuer une secrétaire, le 24 août 1992, poursuit en effet devant la cour civile le quotidien montréalais pour 990 000 \$.

The Gazette, après la déclaration de culpabilité de l'ex-professeur, le 11 août 1993, avait publié un cahier de 10 pages extrêmement fouillé sur le dossier Fabrikant. Trois journalistes, qui avaient fait une enquête de plusieurs mois, avaient retracé le passé de Fabrikant en ex-URSS, la validité de ses accusations contre l'université et le comportement de l'institution devant le « cas » Fabrikant.

Fabrikant accuse le journal de l'avoir tourné en ridicule, de l'avoir livré au mépris public et d'avoir détruit sa réputation tant comme scientifique qu'à tous égards. Il réclame un dédommagement de 990 000 \$ et, depuis hier, la juge Nicole Duval Hesler, de la Cour supérieure, préside le procès pour diffamation.

Fabrikant se représente lui-même. Il est encadré de plusieurs agents de détention et a les pieds liés par des entraves. Le procès doit durer trois semaines.

The Gazette a tenté sans succès, jusqu'au mois de décembre, d'empêcher la tenue du procès, plaçant qu'il serait de l'abus de procédure. Le quotidien a tenté de convaincre la cour qu'un homme coupable de quatre meurtres n'a plus de réputation et que tout ce procès allait déconsidérer l'administration de la justice.

Mais même un meurtrier conserve ses droits civils, a tranché le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, le mois dernier, laissant libre cours aux procédures.

Fabrikant a commencé sa preuve hier matin. Il a appelé à la barre un des journalistes qu'il poursuit, M. William Marsden, 46 ans, qui a remporté plusieurs prix de journalisme d'enquête au Canada — y compris pour « The Fabrikant File », qu'il a rédigé avec ses collègues Andrew McIntosh et Carolyn Adolph.

À plusieurs reprises, Fabrikant s'est fait rappeler à l'ordre gentiment par la juge Duval Hesler, parce qu'il tentait d'entrer dans un débat avec le témoin ou de faire des commentaires qui se voulaient vexants à son endroit.

Fabrikant a dit qu'il n'avait pour l'instant que quatre témoins (les trois journalistes et l'ex-éditeur du quotidien). Il a dit que quand il connaîtrait la preuve de *The Gazette*, il pourrait décider d'appeler d'autres témoins.

Le pays de l'épreuve?

Tu pourrais pas nous écrire une petite chronique d'atmosphère? Quelque chose qui nous changerait des pannes de courant, qui nous distraierait des pylônes décapités et des arbres manchots.

La suggestion venait d'un sympathique affectateur de la salle de rédaction, lequel affectateur voyant la journée d'hier déraiper décida qu'à la débauche de statistiques givrées qui tapissaient le journal d'aujourd'hui, il manquait une touche personnelle de couleur.

Ce qui l'intéressait en fait c'était le récit lyrico-sinistre de cette journée pourrie.

Les rôties froides à la confiture de courant coupé. Les branches d'arbres qui, de leurs doigts pointus givrés, avaient percé les toits ou assommé les passants. La croûte de ciment recouvrant les voitures et nécessitant un déglacage au marteau. La patinoire des trottoirs et les chauffards de Zamboni en forme de cols bleus. Les maisons transformées en tombeaux froids et silencieux à la tombée de la nuit.

Bref, la merde universelle auquel la majorité des habitants de la cité ont communiqué hier toute la journée.

Moi j'étais bien prête à lui faire un petit solo de violon triste sur son jardin de givre. Il n'y avait qu'un hic. Des journées pourries comme celles d'hier, j'adore ça.

J'adore le bordel, le dérèglement, la désorganisation sociale qu'elles engendrent.

J'adore la routine bousillée par leurs imprévus, le temps détourné et suspendu com-

me un astre dans un ciel sans cesse changeant.

J'adore surtout les trésors d'imagination et les efforts de débrouillardise que ces journées exigent de nous.

■ ■ ■

Je suis peut-être mal faite, mais des journées comme hier sont les seules journées où vous n'entendez pas rouspéter la chialeuse professionnelle que je suis.

Ces journées-là, j'ai envie de chanter, de faire la fête et d'être de bonne humeur. Au moindre revers, je me découvre une âme de guerrière enthousiaste, de chevalière de Colomb, de club Optimiste ambulant.

Les écoles sont fermées et j'ai une chronique à pondre sans faute? Qu'à cela ne tienne. Mon fils restera à la maison avec moi. Il jouera au Nintendo pendant que j'écrirai sur mon portable. Et n'allez surtout pas me plaindre, sinon je me rersers un autre café au coin du feu.

C'est ce que je m'apprêtais à faire avec jubilation lorsque le courant m'a lâchement abandonné. Or, plus de courant, plus de Nintendo, de vidéo ou de Télétoon. Plus d'ordinateur non plus, de lumières, de micro-ondes, de répondeur et tout et tout...

Le courant est mort? Qu'à cela ne tienne! Mon fils viendra au boulot avec moi.

C'est ce que je m'apprêtais à faire lorsque j'ai découvert sur le pas de la porte que son



**Nathalie
PETROWSKI**

sommes partis à pied.

Bien entendu, pas question de marcher sur la patinoire des trottoirs. Pas question non plus de marcher sous la voûte menaçante des arbres et de provoquer leurs poignards.

— Maman, tu sais où on est?

— Au beau milieu de la rue, mon trésor.

— Non, maman. On est au pays de l'épreuve comme à Fort Boyard.

Mon fils avait raison. Il était à peine dix heures et demi du matin et nous avions déjà vécu mille et une aventures, traversé toutes sortes d'épreuves et vaincu rien de moins que la routine qui nous aurait été autrement échue.

Et dire que tout cela ne faisait que commencer.

Ce soir nous cuisinerions sans doute sur le barbecue avant de souper à la chandelle et de dormir roulés en boule dans nos manteaux.

Tout un programme pour un petit mardi. Tout un programme que ce fut. Le pire, c'est que si je m'écoutais, je recommencerais tout aujourd'hui.

■ ■ ■

Prise deux

Avez-vous remarqué comment les médias ont été prudents? Comment ils ont à peine annoncé la tempête de verglas. Au téléjournal, lundi soir, Bernard Derome avait beau demander des détails accablants à la jeune reporter postée au pied d'un pont, celle-ci refusait de céder à la panique et de tomber dans l'hystérie météorologique.

Même son de cloche à la radio et dans le journal. Tout va bien. Même si 20 millimètres de verglas sont attendus, il n'y a rien à craindre. Les arbres ne craqueront pas, les pylônes resteront droits comme des I. Tout baigne.

Pourquoi tant de retenue? Parce qu'on n'allait quand même pas faire une « tempête du siècle prise deux », m'a répondu candidement une Miss Météo qui a hâte à l'été.

Autrement dit, les médias n'ont pas eu peur d'une nouvelle tempête. Ils ont eu peur d'avoir l'air fous une deuxième fois. Ce qui n'a pas manqué d'arriver quand la tempête de verglas non annoncée s'est abattue sur Montréal.

À force de ne pas savoir le temps qu'il fait et de prédire n'importe quoi, les médias me font parfois penser à quelqu'un. Que diriez vous de Jojo Savard?

En cas de panne, ne chauffez pas avec n'importe quoi

PIERRE BELLEMARE

Le monoxyde tue!

C'est l'avertissement clair et sans équivoque lancé hier par Hydro-Québec et la Ville de Montréal.

Peu avant, un homme de 82 ans, domicilié à Papineauville, en Outaouais, est mort vraisemblablement asphyxié, après avoir utilisé une génératrice d'urgence dans sa résidence. Cette tragédie rappelle l'importance d'être vigilant et prudent dans l'utilisation d'appareils de chauffage improvisé.

En cas de panne d'électricité, il est toujours tentant d'utiliser un poêle de camping, un barbecue ou quelque autre appareil à combustible fait pour l'extérieur.

Attention! Ces appareils de plein air sont dangereux à l'intérieur, même si on ouvre portes et fenêtres. Ils dégagent du monoxyde de carbone, un gaz très toxique qui se diffuse rapidement dans l'air. Inodore, incolore, sans saveur, il est impossible à détecter sans instrument spécialisé. On risque donc l'empoisonnement.

Par ailleurs, lorsqu'une panne touche seulement quelques clients isolés, il se peut qu'Hydro-Québec ne la détecte pas immédiatement.

Pour gagner du temps, il faut informer la société d'État en appelant le service HydroDirect au 1 (800) 790-2424.

Au moment où le courant revient, une demande d'électricité trop forte peut provoquer une nouvelle interruption. Pour l'éviter, il est recommandé de baisser les thermostats, de fermer les appareils électriques et même de débrancher les plus sensibles, tels les appareils audiovisuels, l'ordinateur et le four à micro-ondes.

Lorsque le courant revient, ne remettre en marche que les appareils essentiels, un à un, et attendre au moins une demi-heure avant de rebrancher les autres, afin de permettre au réseau de se stabiliser et d'éviter une nouvelle panne.

Pour conserver la fraîcheur du congélateur et du réfrigérateur, ne les ouvrir que le moins possible. Certaines denrées pourront être conservées dehors ou entre deux fenêtres.

Pour protéger les tuyaux contre le gel, si l'interruption se prolonge et si on quitte la maison, il faut fermer la valve principale d'alimentation en eau, puis ouvrir tous les robinets pour vider les tuyaux.

Contre les portières gelées : de la patience et un bon séchoir

Le club d'automobilistes CAA a quelques conseils à donner aux malheureux qui sont incapables d'ouvrir leurs portières gelées : s'armer de patience... et d'un bon séchoir à cheveux.

De la patience, d'abord, car il faut prendre le temps de déglacer toute la portière et son cadre, rappelle Jean Turcot, directeur adjoint des opérations routières du CAA pour Montréal. Un seul outil doit être utilisé : le grattoir.

Divers stratagèmes sont adéquats si la clé ne tourne pas dans la serrure ou si la portière refuse de s'ouvrir. On peut ainsi verser du lave-glace entre la vitre et le lèche-vitre (la bande de caoutchouc) juste au-

dessus de la serrure.

Si cela se révèle insuffisant, il n'y a rien de mieux qu'un bon séchoir à cheveux. Une condition s'impose cependant : il faut avoir une rallonge assez grande. Deuxième condition : il faut de l'électricité, ce qui n'était pas évident partout, hier.

Les dépanneuses du CAA sont d'ailleurs équipées de super-séchoirs, qui dégagent autant de chaleur qu'un grille-pain.

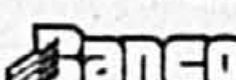
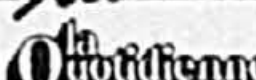
Si vous avez tout essayé et que rien n'a fonctionné, appelez le CAA ou flagellez-vous pour ne pas avoir acheté votre carte de membre. Hier, le club a dépanné environ 3000 membres dans la région.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Incommodés par une génératrice

Seize personnes âgées se sont retrouvées à l'hôpital hier soir, incommodées par les émanations d'une génératrice. L'appareil se trouvait entre deux portes de leur résidence de Longueuil, placé là à la suite d'une des innombrables pannes causées par le verglas. C'est le malaise d'une des victimes qui a alerté les secouristes, 11 heures après qu'on eut installé le dangereux engin. Une dizaine d'ambulances se sont ensuite relayées à l'entrée de la maison La Citelle, située au 465, Labonté.

loto-québec					<i>résultats</i>	
						
Tirage du 98-01-06					Tirage du 98-01-06	
6	8	15	17	18	3	4
22	23	25	26	27	236	0422
28	33	34	35	40	Extra Tirage du 98-01-06	
41	46	47	57	60	NUMÉRO: 766554	
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES						
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.						

La Presse

requiert les services de
CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
(avec ou sans voiture)
dans les secteurs suivants:
**SAINT-LÉONARD
MONTRÉAL-NORD
AHUNTSIC**

Travail à temps partiel
• Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h le matin en semaine et avant 8 h le week-end
• Responsable de la perception des abonnements.

Rémunération à commission

Téléphonez à:

285-6911

Merci

à tous nos clients pour votre appui en 1997 et d'avoir fait de la période de Noël une immense succès.

Nous saisissons l'occasion pour vous souhaiter une nouvelle année remplie de paix, amour, bonheur et prospérité.

Le personnel et la direction.



CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

30% A 70%

50% 50%

MATELAS MOBILIERS DE CHAMBRE EN PIN, 5 MORC. PUPITRES EN BOIS ET TABLES

HAECK DÉCOR inc.

Lun., mardi, mercredi: 9 h à 17 h 30
Jeu., vend.: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 12 h à 17 h

450, boul. Labelle, Chomedey, Laval H7V 2S9 • Tél.: (514) 681-9278 / 1-800-741-9278

Un verglas historique

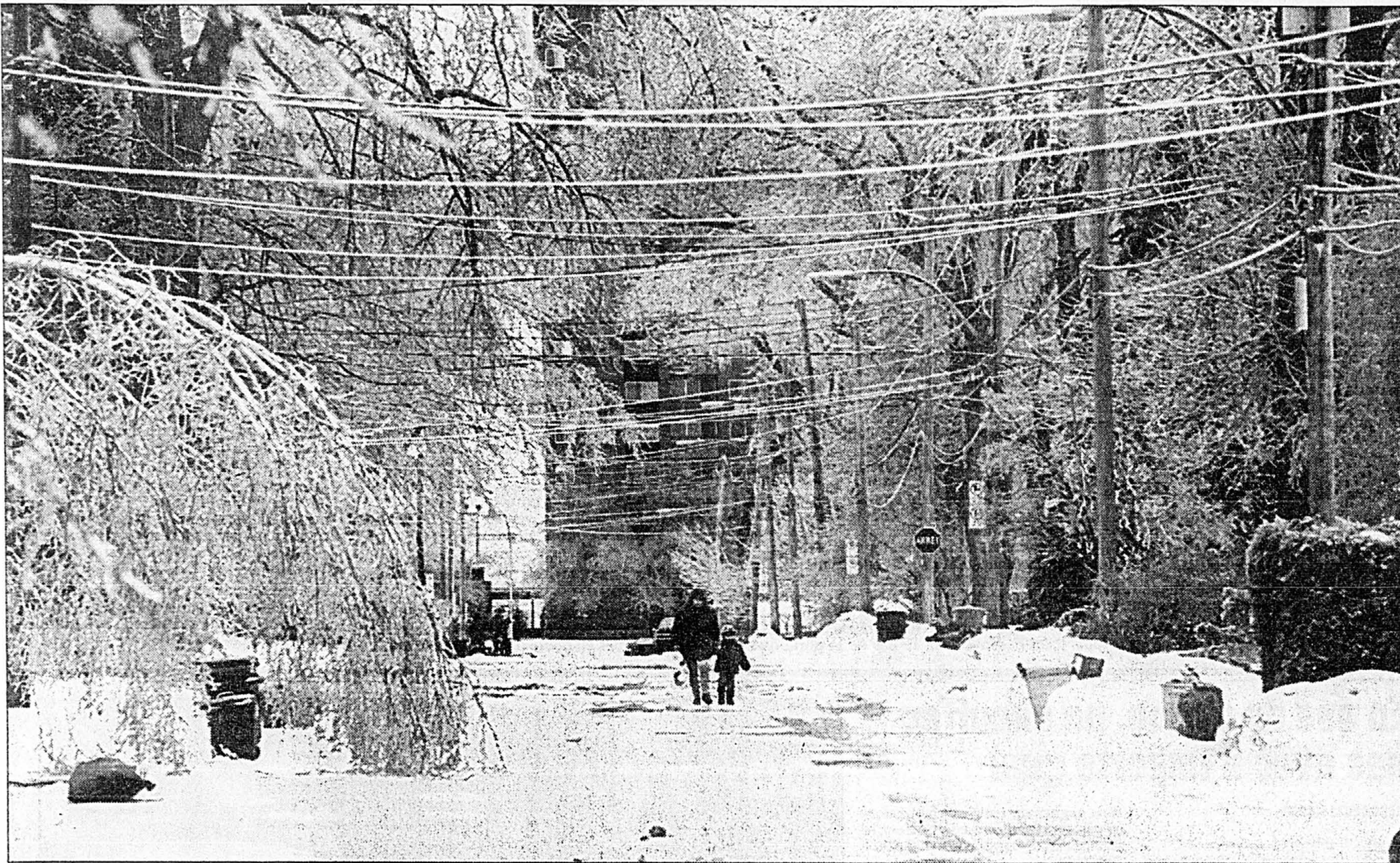


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Un paysage féérique attendait les braves qui se risquaient hier sur la glace. Un paysage qui cache les pannes d'électricité et les arbres mutilés.

Verglas et patience... jusqu'à samedi

MARIE-CLAUDE GIRARD

On n'est pas au bout de nos peines. Après les 20 à 30 mm de verglas qui se sont formés sur le sud du Québec depuis dimanche soir, Environnement Canada prévoit d'ici samedi un charmant cocktail de pluie verglaçante, neige et grésil. L'enfer...

Dès aujourd'hui, on attend de 5 à 10 mm de pluie verglaçante dans la région métropolitaine de Montréal,

de Laval à la vallée du Richelieu. Le verglas devrait reprendre en matinée et se muer en bruine verglaçante. Les vents atteindront 15 à 30 km/heure, une vitesse parfois suffisante pour faire craquer les arbres surchargés de glaçons.

La température pourrait s'élever jusqu'à 1 degré. Mais il n'est pas certain que cela puisse faire fondre la glace accumulée, selon le météorologue Yves Gagnon, d'Environnement Canada. Dans les jours à venir, les températures maximales ne devraient pas dépasser les -2°C.

Demain, le temps devrait être nuageux avec du grésil. La menace de grésil pèse toujours vendredi, bien que la neige puisse aussi être

au rendez-vous. Et samedi, la pluie verglaçante risque fort de se pointer à nouveau.

« C'est rare et assez exceptionnel, de la pluie verglaçante qui dure aussi longtemps, plus de 36 heures depuis dimanche », note M. Gagnon.

La quantité aussi est impressionnante. Il y a un an, lors des tempêtes de verglas des 4 et 5 janvier 1997, on n'avait enregistré que 18,8 mm de pluie verglaçante à Dorval. 200 000 foyers avaient alors été privés d'électricité et des érablières avaient subies des dommages importants.

Pour trouver d'autres tempêtes comparables, il faut remonter au

13-14 décembre 1983 (24,8 mm), 25 février 1961 (31,5 mm), et 29-30 décembre 1942 (29,3 mm). En 1983, 400 000 abonnés avaient été privés d'électricité et des milliers d'arbres avaient été abîmés dans la région.

La pluie verglaçante, ou verglas, survient lorsque les nuages où se forme la pluie se trouvent dans une couche d'air plus chaude que celle située près du sol. Les précipitations liquides gèlent au contact du sol, des voitures, escaliers, trottoirs...

Quant aux petites billes de glace du grésil, elles se forment lorsque la pluie se solidifie en traversant une couche d'air plus froid avant d'atteindre le sol.

Suivre la météo sur Internet

Si votre lien Internet fonctionne toujours (celui de La Presse a connu des ratés durant la journée, verglas oblige), certains sites offrent des renseignements utiles pour suivre le temps qu'il fait... et qu'il fera. La plupart se retrouvent à « l'EcoRoute de l'information ». On y trouve même l'état des routes, gracieuseté du ministère des Transports. Malheureusement pour les écoliers (et leurs parents), aucun site ne répertorie encore les écoles fermées...

Ecoroute de l'information
ecoroute.uqcn.qc.ca/gen/liens/l2_meteo.htm

La collecte d'«arbres de Noël» plus grande que prévu

Notre-Dame-de-Grâce comme un champ de bataille

MARIE-CLAUDE GIRARD

« La collecte d'arbres de Noël sera plus grosse que prévu », dit John Wells, en tentant d'écarter les grandes branches bloquant le voiture de son voisin, rue Old Orchard, dans Notre-Dame-de-Grâce.

Depuis hier matin, le quartier a bien triste mine. Ses grands arbres offrent un spectacle d'une beauté tragique, ployant sous la glace, les branches arrachées, le tronc déchiré.

Partout, d'innombrables branches d'arbres sur le sol ou pendus aux fils électriques, des rues fermées par des troncs fendus, des feux de circulation éteints, des pannes d'électricité, des pare-brise fracassés, des rues recouvertes de milliers de stalactites d'un pouce ou deux de diamètre.

Partout aussi, des automobilistes armés de grattoirs, tentant d'égrenier les croûtes de glace ou de déloger les branches de leurs voitures.

« On a entendu de grands craquements un peu partout autour de nous, des sons terribles. Puis ça s'est mis à tomber », raconte M. Wells. Hier après-midi, les branches tombaient encore, selon l'humeur du vent. Devant soi, derrière, sur le toit des voitures.

C'est ce qu'ont pu observer Nathalie Renaut et Marc Villeneuve, quand un amas de branche est tombé sur le capot de leur voiture, alors qu'ils circulaient rue Sherbrooke Ouest. Ils s'en sont tiré avec une bonne frousse alors que l'auto essayait quelques bosses.

D'autres n'ont pu esquiver les branches. Un résident de la rue Old Orchard, François Lemay, a été frappé au dos quand l'une d'elle a défoncé le pare-brise de sa voiture... à 15 cm de sa tête.

Son voisin Maurice de Breyne a eu moins de chance. Une grosse branche lui est tombée dessus alors qu'il tentait de nettoyer la rue, le blessant au dos, au bras et à la jambe. Sachant qu'une amie médecin allait passer dans la journée, il a préféré attendre pour se rendre à l'hôpital, bien qu'il craigne que sa



Un autre arbre qui a cédé. MM. Serge et Inunez-Alonso contemplent les dégâts.

cheville soit fracturée. Les urgences sont bondées et les rues impraticables, a-t-il expliqué.

« En quinze ans ici, je n'ai jamais vu une chose pareille », dit-il, allongé sur son lit. La jeune Finlandaise hébergée dans sa famille pour quelque temps, n'en revient pas elle non plus, toute nordique qu'elle soit. Saluant l'efficacité et la rapidité des ambulanciers, la conjointe du blessé, Monica Lamontagne, se félicitait pour sa part d'avoir déplacé à temps la voiture.

À quelques rues de là, France Lemay n'a pas eu le temps de le faire : une grosse branche a fracassé

la vitre arrière de son auto. « J'étais la trentième de la journée quand je me suis présentée chez Lebeau, ce matin (hier) », dit-elle en recouvrant d'une grande toile la vitre arrière de l'auto d'un voisin, lui aussi malchanceux. « Le pire c'est qu'il paraît que ça va continuer. »

En fin de journée hier, rue Montclair, un grand arbre était toujours retenu en place par la borne-fontaine sur laquelle il est tombé. Un peu plus loin, les racines de gros arbres déracinés étaient déjà recouvertes de gros glaçons, dans l'attente des nouvelles chutes de pluie verglaçante prévues aujourd'hui.

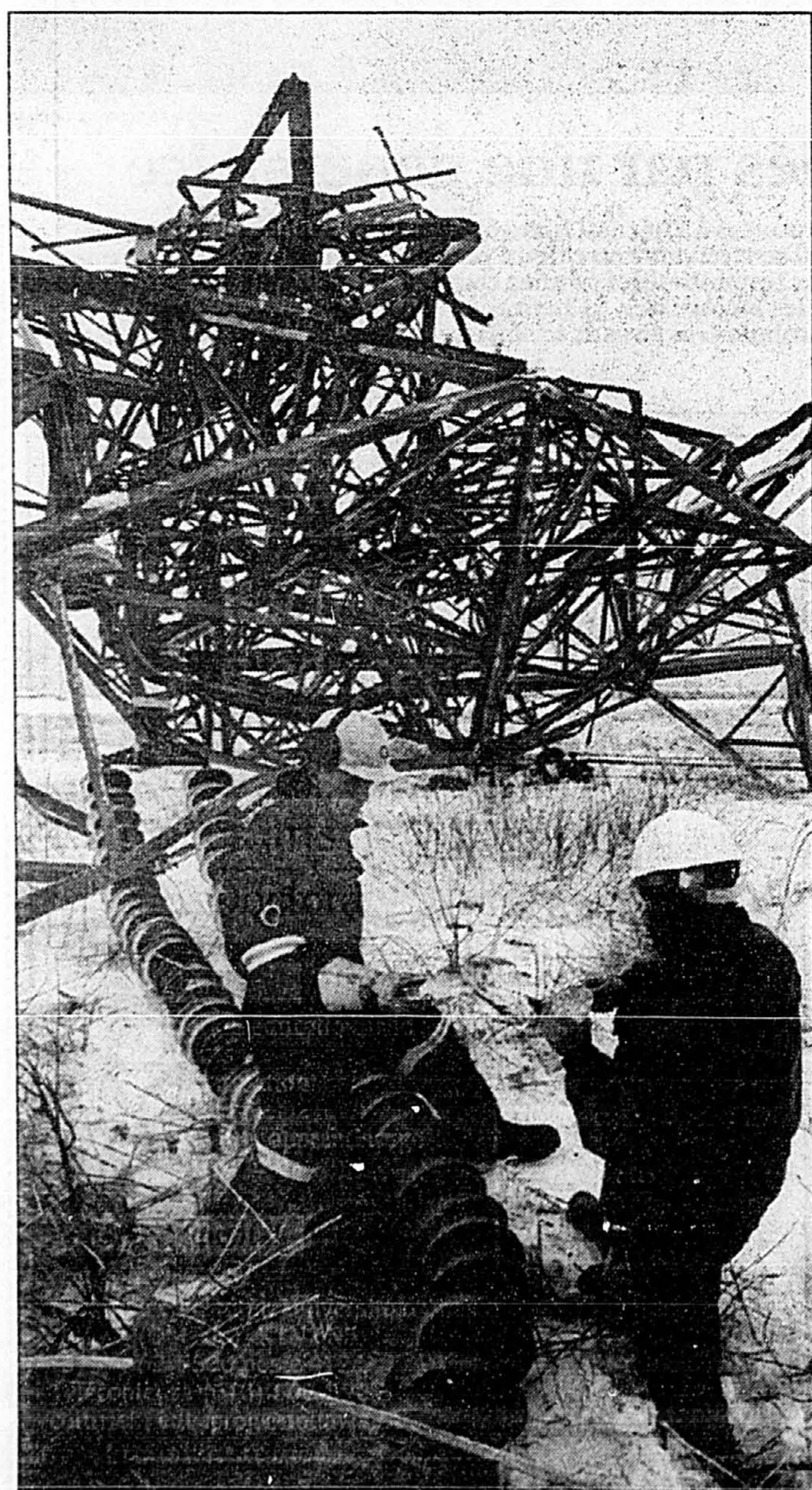


PHOTO PC

Des employés d'Hydro-Québec examinent un des pylônes qui supportaient une ligne de haute tension et qui, sous la charge du verglas, s'est écrasé au sol hier, près de Trois-Rivières. Plus de 750 000 Québécois ont été privés de courant et le rétablissement de l'électricité pourrait prendre quelques jours.

Un verglas historique

Un désastre pour la forêt du mont Royal

DENIS ARCAD

La région de Montréal sera moins verte cet été.

Dans toutes les villes, sur les terrains, dans les parcs et le long des rues, des milliers d'arbres urbains ont été endommagés par le verglas.

Rien qu'à Montréal, 550 employés du Service des parcs et espaces verts, dont 50 élagueurs professionnels, ont été affectés au ramassage des branches d'au moins 12 000 arbres endommagés.

« Jusqu'à présent, on a 1000 cas prioritaires qui impliquent des fils électriques, des rues ou des véhicules à dégager », a indiqué hier après-midi Jean-Jacques Lincourt, surintendant des parcs à la Ville de Montréal.

« Tous les parcs municipaux ont

été affectés, mais ce qui s'est passé dans le parc du Mont-Royal est désastreux », a déclaré hier M. Lincourt. « La dernière fois qu'on a vu autant de dommages aux arbres, c'était en 1983 (deux pluies verglaçantes consécutives, en novembre et en décembre), mais ça semble pire cette fois. »

Le directeur du Centre de la Montagne, Jean-Yves Benoit, y travaillait déjà en 1983 : « Il y en a pour un an de travaux, au bas mot. La forêt va être plus vulnérable, à long terme. Chaque cassure est une porte d'entrée pour la maladie et les insectes. »

Plusieurs lecteurs ont téléphoné hier, s'interrogeant sur ce qui peut être fait pour sauver leurs arbres qui ploient sous la glace. « Ne touchez à rien et n'allez surtout pas les secouer, a dit Raymond Cochez, un

des spécialistes du Jardin botanique. Premièrement, vous risquez de prendre une branche sur la tête ; deuxièmement, ça ne sert à rien. Laissez faire la nature et espérez du temps doux et un petit vent. »

Normand Rosa, un des contre-maîtres du Jardin botanique, dit qu'il a déjà utilisé un escabeau ou une échelle pour aider un arbre à porter sa charge de glace.

« Mais pour ce qui est de la glace elle-même, ce n'est pas comme la neige mouillée, on ne peut l'enlever sans dommage. » La plupart des arbres qui vont rester pliés cet hiver vont se redresser d'eux-mêmes au printemps.

Pierre-Émile Rocray, ingénieur forestier de la Ville de Montréal, et spécialiste des arbres urbains, dit que les essences les plus vulnérables sont les arbres qui poussent vite, saules, peupliers, bouleaux.

Les importants dégâts qu'avaient subis les érablières de diverses régions du Québec lors du verglas du 5 janvier 1996, ne se sont pas répétés hier, du moins pas encore.

Quelques appels dans des érablières de Mont-Laurier, de Saint-Hyacinthe, de Lanaudière et de Saint-Eustache n'ont pas relevé de dommages importants. Mais tous les exploitants contactés se disent inquiets du verglas qui continue à s'accumuler sur les érables à sucre.

« Il n'y a rien de vraiment cassé encore, mais il faudrait pas qu'il y ait beaucoup plus de verglas », a dit Daniel Thibault, qui entaille 17 000 érables à Roxton Pond, près de Granby. « Ce qui est plus embêtant, c'est qu'on a pas d'électricité. »

Les pomiculteurs des régions de Rougemont, de Franklin et d'Oka

signalaient de la glace hier, mais pas de gros dégâts.

« Le pommier a une structure faite pour plier et porter la charge de ses fruits, alors pour le moment, c'est pas pire », a dit Daniel Ruel, de la Fédération des producteurs de pommes du Québec. « Avec un redoux et un petit vent, la glace partira sans casse. »

En 1996, 65 % des 290 000 érables entaillés de la région Lanaudière avaient été endommagés, sans compter les milliers de mètres de tubulure, a rappelé Rolland Urbain, le producteur de sirop d'érable de Sainte-Julienne qui a piloté auprès du gouvernement du Québec la demande d'aide financière (600 000 \$) faite par 114 exploitants de Lanaudière touchés par le dégât de l'an dernier. « Jusqu'à présent, il n'y a rien de comparable. »

Les déneigeurs sortent de l'ombre

DENIS ARCAD

La prochaine fois que vous aurez le goût de chialer parce qu'on annonce de la neige, pensez à ce qui tombe depuis lundi soir.

Aujourd'hui, 2800 cols bleus du Service des travaux publics de la Ville de Montréal, répartis sur deux quarts de travail de 12 heures, travailleront à faire disparaître un dégât d'eau et de glace causé par une des pires averses de pluie verglaçante du siècle.

Au moins 300 collègues du Service de la propreté et 550 autres venus des Parcs et espaces verts ont été appelés en renfort, a indiqué hier Pierre Bonin, porte-parole du Service des travaux publics.

Bien des trottoirs de Montréal avaient l'air d'avoir été nettoyés à la Zamboni, mais c'est parce que la nature a eu le dessus, pas parce que les cols bleus dormaient, affirme-t-on à la Ville.

« Nos 123 chenillettes ont passé la nuit à gratter et à épandre des abrasifs. On fait le maximum », a dit M. Bonin. Il ajoute que 120 autres chenillettes appartenant à des sous-traitants (dépourvues d'épandeur) se joindront d'ici peu à l'offensive contre la glace.

Le plan d'urgence de la Ville de Montréal a été mis en « pré-alerte », mais il n'était pas question qu'on l'enclenche hier soir.

« C'est un grand niveau d'inconfort qui touche beaucoup de monde, mais c'est de la pluie verglaçante (...) pas une bombe atomique ni un déversement toxique », a observé Michel Ouellet, directeur des communications corporatives de la Ville.

Les quartiers les plus touchés sont Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges — où des centres d'hébergement pouvant accueillir 250 personnes ont été ouverts — ainsi que Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont.

Une centaine de camions de la Ville ont commencé à débayer les rues dans la nuit de lundi à mardi. Leurs collègues du privé faisant de même depuis.

Le chargement de la neige et de la sêche devait commencer hier soir au centre-ville et sur le Plateau Mont-Royal et l'opération doit s'étendre au reste de la ville ce matin.

La présidente du comité exécutif, Noushig Éloyan, a indiqué qu'il était trop tôt hier pour estimer le coût de la tempête de verglas.

« On sait qu'un chargement de neige coûte un million. Mais il y aura pas mal d'autres dépenses, avec les arbres cassés, les centres d'accueil, si nécessaire, et le reste. »

En date d'hier après-midi, la Ville avait reçu seulement « deux ou trois » demandes d'hébergement d'urgence, a dit Mme Éloyan.

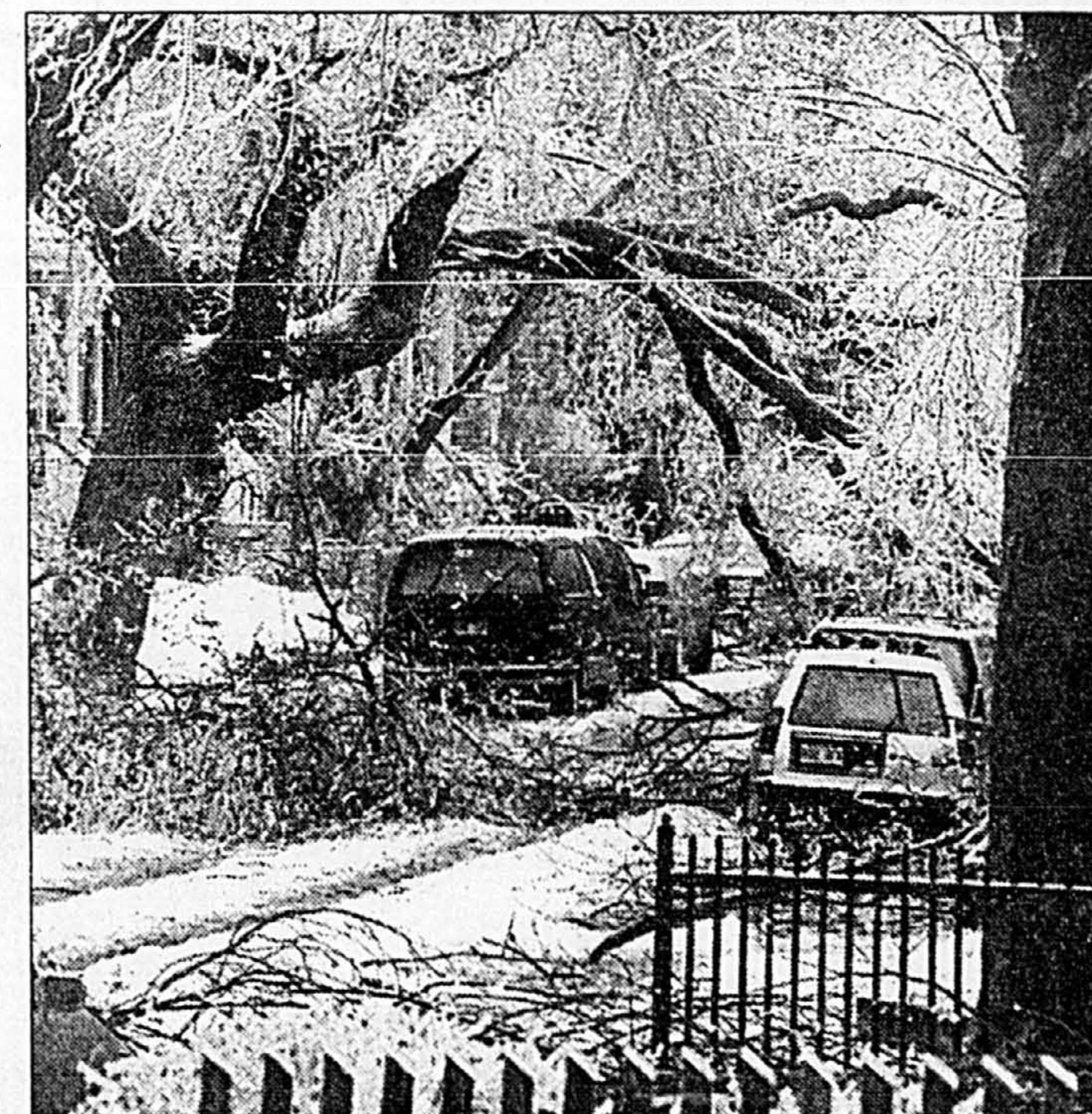
L'opération d'élagage et de ramassage des branches cassées va évidemment durer quelques jours, a rappelé Jean-Jacques Lincourt, surintendant au service des parcs et espaces verts.

Les cas d'urgence doivent être signalés au 872-3434, mais la Ville demande à tous les citoyens de pousser eux-mêmes les plus petites branches sur le bord de la rue.



PHOTOS PIERRE MCCANN ET ROBERT MAILLOUX, La Presse

Sur l'autoroute Métropolitaine, dans l'ouest de l'île, l'eau se faisait parfois menaçante... Ci-dessous à gauche, désolation dans une rue du quartier montréalais Notre-Dame-de-Grâce; à droite, un des nombreux arbres du parc du Mont-Royal abattus par le verglas.



Vérifiez bien la couverture de vos contrats d'assurance

PIERRE BELLEMARE

En raison de la pluie verglaçante qui s'est abattue sur plusieurs régions du Québec, le Bureau d'assurance du Canada rappelle aux assurés dont les biens ont été endommagés de communiquer avec leur assureur ou leur courtier afin de vérifier la couverture de leurs contrats d'assurance pour leur habitation et leur véhicule automobile.

À cause de la diversité des contrats sur le marché, particulièrement en assurance-habitation, il

importe de vérifier si les protections achetées couvrent les dommages, notamment ceux dus à l'effondrement sous le poids de la glace.

À cet égard, le BAC, qu'on peut joindre au (514) 288-6015 ou au 1 (800) 361-5131, rappelle aux assurés des principales régions touchées, notamment ceux de Montréal, de la Rive-Sud, des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Estrie, que certains dommages dus au verglas ne sont pas couverts dans les contrats d'assurance-habitation, entre autres les dommages causés aux arbres, aux arbustes de même qu'aux antennes extérieures.

Par ailleurs, les assurés dont le contrat d'assurance automobile inclut les garanties *accident sans collision ni versement* ou *tous risques* seront indemnisés pour les dommages à leur véhicule.

« Pour ce qui est de la propriété, les assurés sont certains de recevoir une indemnité si un arbre s'écrase sur la toiture », précise Andrée Cadieux, porte-parole du BAC. « Même situation dans le cas des aliments contenus dans un congélateur privé trop longtemps d'électricité. »

Mais les dépendances extérieu-

res (comme les cabanons) ne sont couverts que par une assurance comprenant la formule étendue à tous les risques.

Cependant, ne sont couverts d'aucune façon les arbres, les arbustes, les antennes paraboliques ou tout autre bien extérieur abîmés par le verglas ou autrement.

Finalement, les assurés peuvent réclamer jusqu'à concurrence de 1000 \$ par animal domestique écrasé sous un arbre ou sous un abri extérieur quelconque. Gardez pitou et minou à l'intérieur autant que possible !

En voyage en Asie, le maire Bourque rentre d'urgence à Montréal

DENIS ARCAD

Entre la conférence de presse de la présidente du comité exécutif Noushig Éloyan, à 15 h, et un communiqué de presse diffusé à 18 h, le maire Bourque a pris la décision de rentrer à Montréal.

« Le maire Bourque, présente-

ment en congé personnel en Asie, a décidé de rentrer immédiatement à Montréal », a-t-on pu lire sur le communiqué, qui ne précise pas la destination-soleil du maire. M. Bourque sera de retour pour reconforter ses commettants dès jeudi.

Questionnée plus tôt hier sur

l'absence du maire Bourque, Mme Éloyan avait d'abord défendu ce qui semblait jusque-là sa décision de ne pas rentrer. « Je suis en contact téléphonique constant avec le maire et sa présence ne change rien aux opérations », a-t-elle observé.

« Je suis là », avait martelé à quelques occasions Mme Éloyan.

Lorsqu'on a souligné que le maire Doré avait perdu bien des plumes en décidant de ne pas rentrer de vacances durant l'inondation du 14 juillet 1987, Mme Éloyan a indiqué qu'il n'y avait pas de rapport entre les deux situations. Il est vrai que M. Doré était en vacances dans les Laurentides, pas en Asie.

On peut parier que M. Bourque la ressortira souvent s'il doit faire campagne contre M. Doré lors des prochaines élections.

Le communiqué note que le maire rentre à Montréal tout en se disant satisfait des mesures prises par les services municipaux.

Un verglas historique

La Rive-Sud durement touchée

MARC THIBODEAU

« Si mon fils ne m'avait pas prévenu à temps, je ne serais peut-être pas là pour en parler. Nous avons été chanceux », a indiqué hier Robert Dufort.

Ce résident de Saint-Lambert a eu la peur de sa vie en matinée lorsqu'une gigantesque branche chargée de verglas est tombée au sol, non loin de sa voiture, rue Stanley, entraînant dans sa chute quelques poteaux d'électricité.

La panne ainsi causée a amené les autorités à demander l'évacuation d'une trentaine de résidences dans le secteur. En fin d'après-midi, plus de 250 personnes provenant de deux centres pour personnes âgées, privées d'électricité depuis plusieurs heures, ont également dû être évacuées.

« Il commençait à faire un peu trop froid », a expliqué le sergent Pierre Bonnier, de la police municipale.

À l'instar de Saint-Lambert, les autres municipalités de la Rive-Sud mettaient les bouchées doubles hier afin de venir en aide aux résidents affectés par les frasques de Dame Nature, à l'origine d'une véritable « hécatombe » de branches dans la région.

Hécatombe accompagnée de multiples craquements inquiétants, comme a pu le constater *La Presse* lors de son passage au Mont Saint-Hilaire. « Ça crique et ça craque comme ça depuis des heures. C'est fatigant », a commenté Eugène Bissonnette, en s'attristant des dommages causés aux arbres de sa résidence.

À flanc de montagne, les craquements se faisaient encore plus sinistres. « On dirait carrément une avalanche », a déclaré David Bégin, un autre résident.

Son père Serge, propriétaire d'un verger comptant des centaines de pommiers, se montrait préoccupé par le sort de ses arbres, qui semblaient bien tenir le coup malgré leur épaisse enveloppe de glace. « Ça pourrait devenir critique si la

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

« Si mon fils ne m'avait pas prévenu à temps, je ne serais peut-être pas là pour en parler. Nous avons été chanceux », a indiqué hier Robert Dufort. Ce résident de Saint-Lambert a eu la peur de sa vie en matinée lorsqu'une gigantesque branche chargée de verglas est tombée au sol, non loin de sa voiture.

glace continue de s'accumuler. Ça crée un stress énorme sur les branches », a prévenu M. Bégin.

Pompiers, policiers et cols bleus s'affairaient partout sur la Rive-Sud à écarter les branches indésirables, tandis qu'Hydro-Québec tentait tant bien que mal de rétablir le service pour l'ensemble de ses abonnés. En fin d'après-midi, plus de 350 000 personnes sur la Rive-Sud et en Montérégie étaient malgré tout toujours privées d'électricité.

Afin d'accueillir les personnes contraintes de quitter leur domicile, faute d'électricité, la ville de Saint-Bruno, à l'instar de Saint-Lambert, a ouvert un centre d'urgence. Seules trois personnes âgées avaient cependant décidé de s'y réfugier en après-midi.

La ville de Longueuil a également accueilli dans un centre sportif une demi-douzaine de familles éprouvées par les éléments. Lors du passage de *La Presse*, une seule

famille était toujours sur place et attendait d'être relocalisée.

« Nous avons décidé de quitter notre logement ce matin, tout de suite après la coupure de courant, pour éviter que Kevin (son fils de cinq ans) ne prenne froid. On n'a pas voulu prendre de chance », a expliqué Caroline Calyman.

La famille n'était pas au bout de ses peines puisque le centre, ironiquement, a également été privé de courant en milieu d'après-midi.

Île Jésus : 45 000 abonnés d'Hydro privés d'électricité

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même si les résidents des régions de Laval, Laurentides et de Lanaudière ont dû eux aussi pester hier à cause des conditions climatiques, aucun incident majeur n'a été signalé.

À Joliette, où la situation frisait la catastrophe à pareille date l'an passé, un porte-parole de la police municipale a déclaré qu'à part de la pluie, du verglas et de quelques arbres brisés, il n'y avait rien de comparable avec ce qui a été vécu au début de janvier 1997.

C'est dans Laval que les policiers, pompiers et cols bleus ont été le plus occupés. À un certain moment, pas moins de 400 employés manuels étaient affectés à débayer ou à saler les rues et à l'émondage d'arbres tombés sur des maisons.

Des centaines d'appels ont été enregistrés au 911. Certaines personnes avaient tendance à paniquer parce qu'un fil ou une grosse branche d'arbre venait de tomber devant leur maison. En attendant l'arrivée des spécialistes de Bell, de l'Hydro-Québec ou de la Ville, une

voiture police était dépêchée pour rassurer les gens. En fin d'après-midi, 45 000 abonnés d'Hydro-Québec étaient privés d'électricité à travers l'île Jésus.

Afin de dépanner des résidents aux prises avec des pannes ou autres ennuis durant quelques heures, des centres d'hébergement ont été ouverts, à Laval-Ouest et dans Chomedey.

« Des personnes nous ont contactés pour offrir de l'hébergement aux familles délogées », a souligné le sergent John Alexander Green,

de la police de Laval. Le policier a aussi mentionné qu'il serait très utile aux citoyens d'avoir près d'eux le numéro de téléphone (1-800-790-2424) d'urgence d'Hydro-Québec au lieu de composer le 911 et d'engorger ainsi tous les circuits. « Il faut se servir du 911 seulement en cas d'urgence pour avoir l'aide de la police, des pompiers ou d'une ambulance », a-t-il ajouté.

Le palais de justice n'a pas été épargné en matinée. Le procureur de la Couronne dans le procès de Yannick Auclair a dû se reprendre

à quelques reprises pour faire sa plaidoirie à cause de pannes de courant qui duraient quelques minutes.

Comme partout dans la région métropolitaine, plusieurs écoles de l'île Jésus ont fermé. Il en fut de même pour les bureaux administratifs de la Commission scolaire Chomedey.

À l'extérieur de Laval, les différents corps policiers rapportaient des chutes d'arbres et de fils, ce qui bloquaient la circulation par endroit.

Le verglas, une source d'ennuis pour Hydro

MARC THIBODEAU

Le verglas est une source d'ennuis techniques multiples pour Hydro-Québec, qui tentait tant bien que mal hier de remettre son réseau en état de marche.

Le problème le plus courant est occasionné par la présence de branches d'arbres qui, sous l'effet du poids de la glace accumulée, se posent sur un fil électrique ou le touchent de façon intermittente.

Le système de sécurité, note la porte-parole d'Hydro-Québec, Lucie Brodeur, relève alors automatiquement la présence d'une anomalie et met le circuit hors-tension.

Dans un tel cas, les employés de la société d'État peuvent, lorsque l'équipement le permet, tenter de rétablir le courant à distance. « Si ça ne fonctionne pas une fois, deux fois, il faut cependant qu'une équipe se rende sur place afin d'identifier la nature exacte du problème. Lorsque c'est un arbre, il faut l'élaguer et rétablir le courant manuellement », explique la porte-parole.

Parfois, cette dernière opération doit être répétée à plusieurs reprises, comme l'a expliqué hier Marc Lagacé, un monteur de ligne rencontré au Mont Saint-Hilaire.

« Ça doit faire dix fois qu'on revient ici pour s'occuper du même circuit. C'est souvent la même chose. On enlève une branche mais une autre, plus haute, tombe sur le fil par la suite et il faut tout recommencer », a-t-il indiqué.

Les chutes de branches peuvent également occasionner carrément la rupture d'un fil électrique ou des poteaux qui le supportent.

Ces pièces d'équipement peuvent également se rompre strictement sous l'effet du poids de la glace accumulée. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à Saint-Cyrille-de-Wendover, où une demi-douzaine de pylônes supportant des câbles à haute tension se sont effondrés hier.

Une situation « exceptionnelle », souligne Mme Brodeur, puisque l'équipement d'Hydro-Québec est conçu pour supporter d'importantes variations climatologiques.

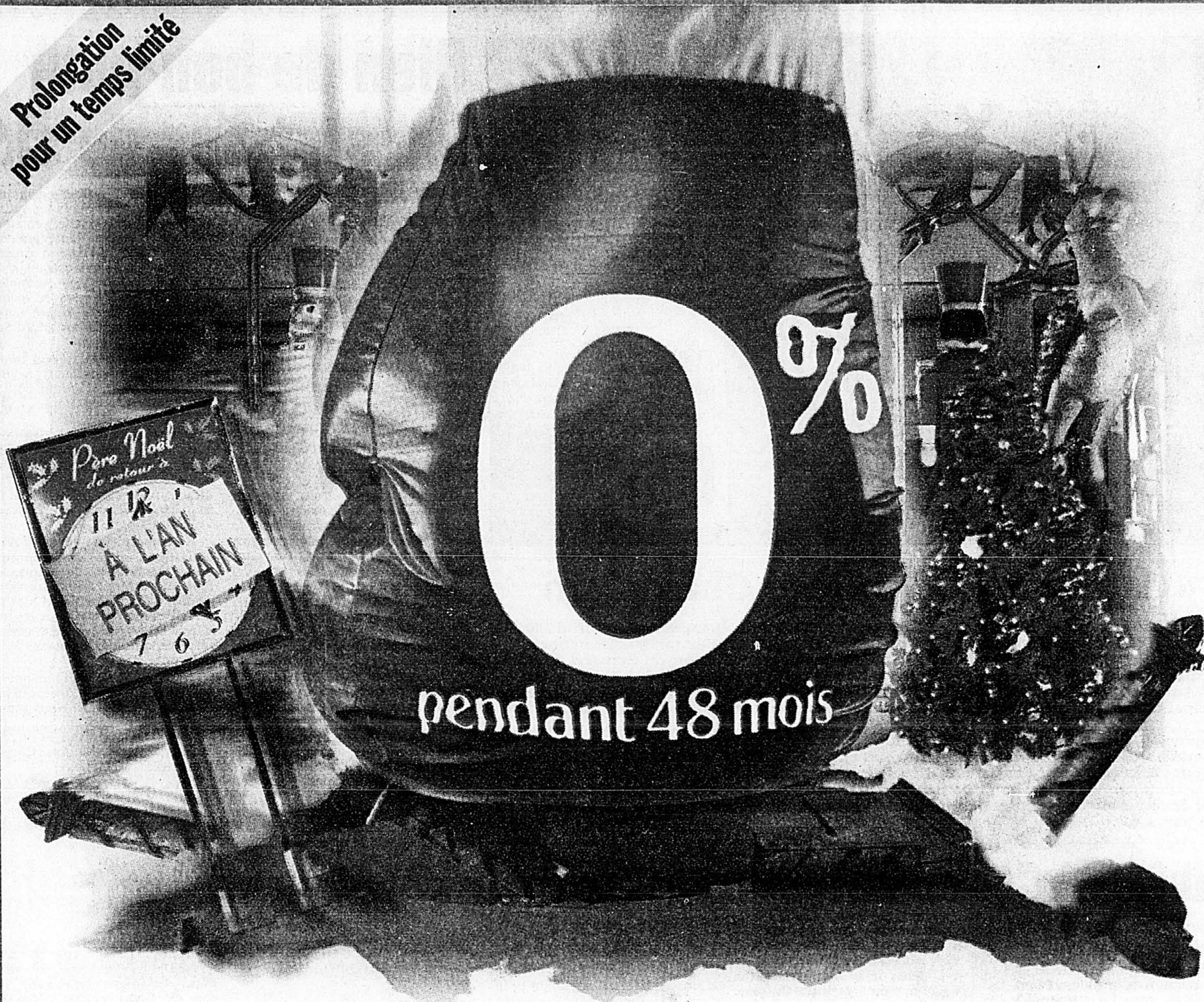
Enfin, le verglas peut également avoir pour effet de « griller » les transformateurs que l'on retrouve dans les poteaux. « La couche de verglas agit comme un isolant et empêche le transformateur de se refroidir normalement. Lorsqu'il grille, on voit normalement la nuit un éclair bleu. Et ça fait un bruit d'enfer », explique la porte-parole.

PHOTOS ARMAND TROTTER, *La Presse*

Le problème le plus courant est occasionné par la présence de branches d'arbres qui, sous l'effet du poids de la glace accumulée, se posent sur un fil électrique ou le touchent de façon intermittente. Le système de sécurité, note la porte-parole d'Hydro-Québec, Lucie Brodeur, relève alors automatiquement la présence d'une anomalie et met le circuit hors tension. Les employés d'Hydro et des diverses municipalités de la Rive-Sud en ont eu plein les bras au cours de la journée d'hier.



Prolongation
pour un temps limité



**0% de taux de crédit pendant 48 mois
sur ces modèles 1997 en stock***



Aspire • Escort • Mustang • Probe • Contour • Mystique
Taurus • Sable • Thunderbird • Cougar • Crown Victoria • Grand Marquis
Ranger • Villager • Aerostar • Windstar • Explorer • Série F

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury

www.acfmq.qc.ca



Un verglas historique



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Rien de bon pour les stations de ski

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après avoir connu une excellente période des Fêtes, les gestionnaires de stations de ski alpin connaissent une mauvaise période : après le mauvais temps d'hier, de la pluie verglaçante doit s'abattre aujourd'hui dans les Laurentides et Lanaudière, tandis qu'il pleuvra de façon intermittente sur la Montérégie et dans l'Estrie.

Demain, selon Yves Gagnon d'Environnement Canada, il ne pleuvra pas en montagne, mais le temps sera nuageux. Le mercure va se maintenir juste au point de congélation.

Pour ce qui est d'un aperçu pour vendredi et samedi, il neigera dans la région du Mont-Tremblant, tandis que plus au sud la neige sera accompagnée de grésil. Du côté sud du Saint-Laurent, il y a risque de bruine. « Il ne s'agit que d'aperçus », a tenu à préciser M. Gagnon.

Hier dans la région de la Vallée de Saint-Sauveur, seulement le mont Saint-Sauveur était partiellement ouvert pour accommoder les vacanciers qui ont loué des logements en copropriétés près des pentes.

« Les arbres sont féériques, c'est magnifique. Contrairement aux années passées, le mauvais temps

n'arrive pas une fin de semaine. Il tombe pile, juste après les vacances des Fêtes et durant la semaine où nous connaissons généralement un certain retentissement à cause du retour à l'école et au travail. Mais tout va revenir à la normale au cours du week-end avec le début des cours de ski de groupe », a souligné Louis Dufour, du Mont Saint-Sauveur.

À Tremblant, la station touristique était ouverte. « Il y a du brouillard et les conditions sont marginales », a dit Daniel Labelle, du service à la clientèle.

« Nous ne voulions pas ouvrir, mais un groupe d'universitaires avait réservé. Les étudiants ont eux-mêmes fait en sorte pour qu'une piste soit ouverte », a pour sa part souligné une préposée de Val Saint-Côme.

À Bromont, une voix sur répondeur disait qu'à cause des conditions climatiques, la station était fermée. Au Mont Saint-Bruno, on a profité de la fermeture d'hier pour travailler mécaniquement les pistes afin d'offrir de la neige granulée fine dès que les conditions le permettront.

« J'ai skié ce matin sur une surface printanière. Il y avait quelques endroits à découvert. Nous sommes ouverts, il y a ici un groupe des États-Unis », a indiqué la directrice du marketing de Sutton, Christine Boulanger.

Dans la région de Québec, les skieurs s'en donnaient à cœur joie : au Mont Sainte-Anne, il était tombé 10 centimètres de nouvelle neige à 6 h hier matin.

« Camping » au collège Champlain

Le moral était plutôt bon, hier soir au collège Champlain, à Saint-Lambert, où environ 200 personnes âgées s'apprêtaient à passer la nuit, chassées de leurs résidences par les pannes d'électricité. Il y a bien eu des inquiétudes et même quelques pleurs, lors du transfert des locataires du Carrefour Victoria de Saint-Lambert et de 23 personnes âgées de la résidence Jardins d'Amour. Grâce à une entente entre la division de la Croix-Rouge de Saint-Lambert et la municipalité, les évacués ont eu droit à un lit, un repas chaud et du café à volonté. « On s'amuse comme des petits fous. On n'a pas l'habitude de découcher ! », glisse Anne-Marie, une dame de 78 ans habitant un appartement du Carrefour, un complexe pour personnes autonomes. Quelques-uns avaient prévu le coup et apporté des jeux de cartes. Certains résidents ont été hébergés par des parents. Deux personnes alitées ont été conduites à l'hôpital Charles-Lemoyne. Vers 21 h, les responsables des Jardins d'Amour s'interrogeaient sur la possibilité de retourner au foyer les pensionnaires les plus autonomes, le courant étant rétabli depuis peu.

Embâcle à Cookshire

d'après PC
COOKSHIRE

La formation d'un embâcle et la crue menaçante de la rivière Eaton, à Cookshire, dans les Cantons de l'Est, a chassé de leur domicile quelque 80 personnes, soit 37 couples ou familles, vers 12 h 45, hier.

Ce même embâcle a obligé le ministère des Transports à fermer la route 108, à la hauteur de Cookshire, vers 16 h 30.

Les autorités ont déclenché les mesures d'urgence vers 11 h hier matin.

« Tous les gens ont trouvé refuge

chez des parents ou des amis. L'évacuation s'est bien déroulée et cela s'est fait dans un climat de relative sérénité. Il faisait jour, cela est toujours moins pénible et inquiétant qu'au milieu de la nuit », a indiqué la mairesse de Cookshire, Lucette Mignault.

L'évacuation a mis à contribution une quinzaine de personnes : membres du Comité des mesures d'urgence, pompiers, agents de la Sûreté du Québec, spécialistes d'Environnement et Faune, de Transports Québec, de la Sécurité civile.

Les centres d'hébergement

Plusieurs municipalités ainsi que des quartiers de Montréal ont ouvert un centre d'hébergement pour accueillir leurs résidents frigorifiés. Contactez votre municipalité pour obtenir les détails et les adresses.

ÎLE DE MONTRÉAL : Beaconsfield (1974 City lane, 428-4500). LaSalle (55 avenue Dupras, 367-6492). Mont-Royal (l'hôtel de ville, 90 avenue Roosevelt, 734-2900). Lachine (800, rue Sherbrooke, 634-3471, poste 280). Outremont (41 avenue Saint-Just,

495-6242). Verdun (4501, rue Bannantyne, 765-7000)

MONTRÉAL : Côte-des-Neiges (5347, rue Côte-des-Neiges, 872-4946). Notre-Dame-de-Grâce. Petite-Bourgogne (1825, rue Notre-Dame Ouest, 872-4946)

RIVE-SUD et MONTRÉGIE : Boucherville (121 Jules-Léger, 449-8230). Brossard. Candiac. Chambly (école secondaire Chambly, boul. Brassard, 658-0662. Châ-

teaguay (300, rue McLeod, 698-3184). Dorion. Greenfield Park. LeMoine. Longueuil (260 rue de Gentilly Est, 646-8200). Marieville. Saint-Basile-le-Grand (653-1752). Saint-Bruno. Saint-Césaire. Saint-Hyacinthe. Saint-Jean-sur-Richelieu. Saint-Lambert. Sainte-Julie (2020, rue Borduas, 922-7000). Vaudeuil. Croix-Rouge (responsable de plusieurs centres de la Rive-Sud) : 362-2930, poste 2914)

Jeunesse au Soleil : 842-6822

Hôpitaux : achalandage accru

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les hôpitaux de la région métropolitaine, dont les urgences sont déjà lourdement encombrées depuis le Jour de l'An, doivent composer avec un achalandage accru à cause du verglas qui s'est abattu hier sur Montréal et ses environs.

Les établissements de la Rive-Sud ont été particulièrement touchés. À l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, pas moins d'une quarantaine de personnes ayant chuté sur la glace se sont présentées aux urgences, souffrant de fractures et d'autres problèmes orthopédiques, selon le responsable des urgences, Michel Lemay. De plus, incapables de faire fonctionner leur appareil à cause de l'absence d'électricité, au moins deux personnes utilisant des concentrateurs d'oxygène à leur domicile ont dû se rendre à l'hôpital.

Le centre hospitalier a lui-même été victime d'une panne d'électricité dans la nuit de lundi à hier. Dans la crainte d'une autre interruption de courant, toutes les chirurgies non urgentes prévues pour aujourd'hui ont été annulées, a indiqué le directeur des services professionnels, le Dr Maurice Boucher.

À l'hôpital Pierre-Boucher, à Boucherville, la situation était moins grave, puisqu'on ne comptait que trois cas de fractures de plus que la moyenne habituelle.

Cependant, les chirurgies non urgentes ont été annulées à compter de midi hier et le seront également aujourd'hui. Du côté de l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu, on a reporté à aujourd'hui les opérations qui devaient être effectuées hier.

Fait à noter, les hôpitaux de la Rive-Sud ont tous dû accueillir un plus grand nombre d'ambulances qu'à l'habitude, puisque pratiquement aucun patient n'était transporté à Montréal en raison des conditions routières difficiles.

À Montréal même, le nombre de blessures dues à des chutes était un peu plus élevé qu'à l'habitude. Ainsi, on dénombrait 11 cas de fractures dans les trois campus — Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc — du CHUM, et six à l'hôpital Royal Victoria. « C'est plus que pour une journée normale, mais c'est ce à quoi on peut s'attendre par une journée de mauvais temps », a fait remarquer Gillian Ross-MacCormack, porte-parole du Centre universitaire de santé McGill, dont fait partie le Royal Victoria.

Finalement, à Lachute, une panne d'électricité de six heures, hier matin, a forcé l'annulation d'une dizaine de chirurgies électives à l'hôpital d'Argenteuil, où entre 10 et 20 personnes ont par ailleurs été admises aux urgences à la suite de traumatismes dus à des chutes sur la glace.



Réductions supplémentaires!

De **50 à 60%** de rabais
sur nos prix originaux
Il se peut que nos prix aient déjà été réduits.

Passez nous voir dès aujourd'hui et économisez sur une vaste gamme de vêtements et d'accessoires classiques d'automne et d'hiver pour femmes, dans les tailles courantes et les petites tailles.



Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

REPORTAGE PUBLICITAIRE

ÉDUCATION 98

Ne manquez pas ce cahier spécial
aujourd'hui dans

La Presse

Vous voulez vendre...
AUTOS
CAMIONS, 4 X 4, FOURGONNETTES,
MOTONEIGES, MOTOCYCLETTES,
VÉHICULES TOUT TERRAIN
...et même le covoiturage

3 lignes d'annonces
24,99\$ (8,33\$ par ligne additionnelle)
7 jours consécutifs pour

285-7111
Les petites annonces de
La Presse
Appels interurbains sans frais
1 800 361-5013

3913 BLEU NUIT

SOLDE
DU 8 AU 31 JANVIER INCLUSIVEMENT
20 jours à 20%
sur tous les produits que vous aimez...
et des fins de séries à 30% et à 50%

Arthur Quentin

Arthur Quentin 3960 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.7513
BLEU NUIT 3913 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.5702

Pour les Québécois, la santé et l'harmonie familiale priment la vie de couple

GÉRALD LeBLANC

Les Québécois sont plus préoccupés de leur santé et de l'harmonie de leur famille que de leur vie de couple ou même de leur emploi.

Quand on leur demande leur principale préoccupation sur le plan familial pour 1998, 48 % choisissent la santé, 31,9 % l'harmonie familiale, 12,1 % l'emploi et 7,9 % la vie de couple.

Par contre, seulement 14,6 % des répondants ont peur de perdre leur emploi en 1998, mais ce pourcentage monte à 39,2 quand on étend la peur à la perte d'emploi d'un proche.

Ce sont les résultats de la dernière tranche du sondage SOM administré pour le compte de La Presse, entre le 11 et le 17 décembre 1997, dont nous avons livré les résultats au cours des derniers jours.

Moins les revenus sont abondants, plus on s'inquiète de la santé: 60 % des répondants gagnant moins de 15 000 \$ par année ont en effet choisi la santé comme étant leur préoccupation principale.

On est aussi étonné de voir que les ménages comptant une seule ou deux personnes sont plus inquiets que les autres pour la santé. On peut sans doute y voir le reflet du nombre grandissant de familles monoparentales d'un seul enfant et de personnes âgées vivant seules.

Un résultat de l'enquête intrigue Guy Larocque, analyste chez SOM. À la question sur

la situation d'emploi, 21,1 % des répondants ont indiqué être à la retraite. Par tranches d'âge, on retrouve à la retraite 6,2 % des gens qui ont entre 45 et 54 ans et 47,4 % des gens qui ont entre 55 et 64 ans.

« Nous ne posons pas habituellement cette question sur la situation d'emploi et les résultats semblent indiquer un changement important par rapport aux données du recensement de 1991, alors que ceux de 1996 ne sont pas encore sortis relativement à cette variante. »

On peut y voir le résultat des mises à la retraite anticipée, encouragées systématiquement par les gouvernements et l'entreprise privée depuis la conviction généralisée qu'il faut réduire le personnel si l'on veut réduire les coûts.

Est-il possible que l'échantillon de SOM ait surévalué cette tranche de la population ?

« La marge d'erreur du sondage est ici comme ailleurs de 3,5 % », et il est important qu'une maison de sondage comme la nôtre, dont la principale activité se situe dans le champ du marketing, d'éclaircir cette situation à l'aide des données de Statistique Canada, » répond M. Larocque.

Soulignons enfin, en guise de curiosité, une question sur la hausse de la TVQ, déjà annoncée par le gouvernement du Québec pour 1998.

À la question: « Selon vous, une augmentation de la TVQ est-elle prévue en 1998 ? » 54,8 % ont répondu oui et 32,2 % non, les autres ne sachant et refusant de répondre.

Le gouvernement sera sans doute satisfait de constater que plus de la moitié des électeurs attendaient la mauvaise nouvelle.

SONDAGE

SOM La Presse

■ Sur le plan familial, quelle sera votre préoccupation principale au cours de l'année 1998?

	SANTÉ	EMPLOI	VIE DE COUPLE	HARMONIE FAMILIALE
Total (n: 990)	48,0	12,1	7,9	31,9

Région

Québec-Métro (n: 298)	44,0	8,4	8,2	39,4
Montréal-Métro (n: 436)	52,0	9,7	8,5	29,9
Ailleurs en prov. (n: 256)	44,6	15,6	7,3	32,5

Situation d'emploi

Trav. à temps plein (n: 497)	44,0	11,0	9,1	35,8
Trav. à temps partiel (n: 120)	35,5	16,0	8,2	40,3
Études (n: 96)	44,1	19,1	10,7	26,1
À la retraite (n: 145)	66,8	8,6	3,2	21,4
Sans emploi (n: 131)	44,8	14,2	9,4	31,6

Age

18 à 24 ans (n: 135)	43,3	20,8	12,6	23,3
25 à 34 ans (n: 233)	34,7	13,7	12,1	39,5
35 à 44 ans (n: 275)	40,9	12,1	8,7	38,2
45 à 54 ans (n: 166)	47,0	12,8	8,1	32,1
54 à 64 ans (n: 85)	62,2	1,3	3,8	32,8
65 ans et plus (n: 93)	69,6	10,3	1,1	18,9

Taille du ménage

1 (n: 164)	65,6	11,9	4,7	17,8
2 (n: 332)	50,5	10,3	11,7	27,5
3 (n: 196)	42,9	14,6	5,1	37,4
4 (n: 192)	39,5	13,0	6,4	41,1
5 et plus (n: 100)	27,9	12,4	9,5	50,1

Sexe

Homme (n: 475)	47,1	10,8	9,6	32,5
Femme (n: 515)	48,8	13,4	6,4	31,4

Infographie La Presse

Forfait Vieux-Québec



- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains
- Frais de service

Forfait Gastronomique

- Incluant le forfait Vieux-Québec plus le dîner du soir/table d'hôte à La Table du Manoir pour 2 personnes

FORAITS DISPONIBLES EN CERTIFICATS-CADEAUX



Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822
www.qbc.clic.net/mvmvc mvmvc@qbc.clic.net

1 800 463-6283

NOS PRIX SONT IMBATTABLES
COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU

LE FAMEUX
Grand Solde
de BLANC

PROFITEZ DE
RABAIS MUR À MUR!

LITERIE

Le plus grand choix
à Montréal, aux PRIX
GARANTIS LES PLUS BAS!

Wamsutta
CANNON
SHEFTEX

Springmaid
MARTEX
Fieldcrest

Dan River
lawrence
CANNON



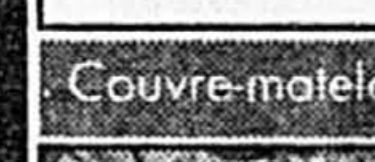
Douillettes réversibles
simple, double, grand
Toutes grandeurs **29⁹⁵**



Ensemble de draps
en percale
180 fils au pouce carré
Simple **16⁹⁵**



SIMMONS
Beautyrest
Oreiller **7⁹⁵**
Oreiller de duvet blanc **24⁹⁵**



Couvre-matelas « Easy Fit » • Simple **9⁹⁵**



Couvre-oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'impressions • légères imperfections
paire **2⁹⁵**



Couvertures 100 % coton
Première qualité • couleurs assorties
toutes grandeurs **19⁹⁵**

PORCELAINE

Économisez jusqu'à 50 %
sur la porcelaine, la
verrerie, la coutellerie et
les articles-cadeaux !

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch • Noritake
• Orrefors • Onida • Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox •
Waterford • Meyer • Lagostina • Rosenthal • et beaucoup plus!



Waterford
Vintage
Coupe, vin ou flûte
ens. de 4 pièces
59⁹⁵



Royal Albert
Old Country Roses
Ens. 20 morc. (pour 4)
prix sugg. 760⁰⁰
376⁹⁵
4 bal à soupe gratuits!
(valeur de 288 \$)

MATELAS

Le plus grand choix
de matelas Sealy et
Simmons aux
plus bas prix!



Nous payons
la TVP et
le T.P.
Charmeur de Sealy
Simple **99 \$** ens. 199 \$
Double **139 \$** ens. 269 \$
Grand **169 \$** ens. 329 \$
Beautysleep Evasion
de Simmons
Simple **169 \$** ens. 309 \$
Double **249 \$** ens. 399 \$
Grand **279 \$** ens. 449 \$
PAS DE TAXES OU NE PAYEZ RIEN DURANT UN AN
détails en magasin!

LITS EN LAITON ET FER TRAPIS ET BOUTIQUE POUR BÉBÉ



Le plus grand
selection aux plus
bas prix garantis!
lepine

ÉDREDONS DE DUVET

Le plus grand choix à Montréal, aux
PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!



Édredons de
duvet d'oie
blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple **69⁹⁵**
Double **89⁹⁵**
Grand **99⁹⁵**
Très grand **139⁹⁵**

MARTEX STEVENS BAIN



CANNON
Descentes de bain **5⁹⁵**
Débarbouillette **99⁹⁵**
MARTEX STEVENS
Serviettes de bain
(légères imperfections) **3⁹⁵**
Essuie-main **1⁹⁵**
Sièges
rembourrés **9⁹⁵**
STEVENS
JP Stevens
Serviettes de bain géantes **6⁹⁵**
Rideaux de douche
en plastique variés **4⁹⁵**

APPAREILS MÉNAGERS



Cuisinart
Mini-hachoir
29⁹⁵



Nappes
3M Scotchguard
Choix de 6 couleurs
52" x 70" et 60" x 84"
Notre prix **9⁹⁵**

Napperons en tissu de ,99 \$

BATTERIES DE CUISINE



LE CREUSET
dame
TEFAL
LAGOSTINA

Lagostina Classique - ens. 7 morc. garantis à vie. Acier
inoxydable de qualité exceptionnelle.
Prix sugg. 400⁰⁰ Notre prix **169⁹⁵**

ARTICLES CADEAUX



Winsome
Collection Pioneer
à partir de **18⁹⁵**

LE FENÊTRES



Levolor
Hunter Douglas
Jusqu'à **50%** de rabais
sur le prix suggéré
Service à domicile
GRATUIT
331-5260!
Stores horizontaux et verticaux
plissés • stores en bois
romains • dentelles • cantonnières
bougiantes • tentures
parures complexes • tissus • parures
de lit sur mesure et plus encore!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre ROCKLAND 341-7810 Place Portobello BROSSARD 671-2202 Les Galeries LAVAL 681-9090 Les Promenades de la CATHEDRALE 282-9525

Rive-Sud

Le Foyer de Châteauguay défendu par sa directrice

MARTHA GAGNON

« L'agrandissement et la rénovation du Foyer de Châteauguay est une nécessité », soutient la directrice générale, Reine Martin.

Réagissant au fait que le projet soit actuellement en veilleuse, Mme Martin dit craindre que la clientèle du centre d'accueil ne soit pénalisée par la controverse qui entoure le projet.

Reine Martin est directrice par intérim des Centres d'hébergement et de soins de longue durée Trèfle d'or, dont fait partie le Foyer de Châteauguay.

L'attachée de presse de Jean Rochon a fait savoir que le ministre de la Santé et des Services sociaux réévaluait le dossier. En plus de l'agrandissement du Foyer de Châteauguay, le ministre tient à évaluer une autre option soumise par un comité de citoyens, qui propose de transformer un ancien monastère en centre d'hébergement. Une pétition de plus de 5000 noms a été présentée en faveur de ce projet par le comité SOS Christ-Roi.

Mme Martin affirme que le monastère des pères franciscains peut difficilement accueillir des personnes non autonomes. Selon elle, « une évaluation réalisée en 95 l'a d'ailleurs démontré. On pourrait trouver une vocation plus appropriée à cet édifice, comme l'aménagement de HLM pour des gens âgés autonomes. Une idée qui fait tranquillement son chemin dans la communauté ».

La directrice précise que l'agrandissement du Foyer de Châteauguay com-

prendrait non seulement l'ajout de 46 lits, mais aussi la rénovation de 28 chambres et la relocalisation du centre de jour afin d'assurer davantage d'accessibilité et de sécurité à la clientèle.

« Avec ces travaux, le nombre de lits passerait de 78 à 124 lits, ce qui rendrait le centre encore plus fonctionnel, explique Mme Martin. Pourquoi éparpiller les ressources, alors qu'on peut les concentrer au même endroit ? »

Le comité SOS Christ-Roi estime, pour sa part, que le monastère offre plus d'avantages à des coûts inférieurs.

« C'est faux, réplique Mme Martin. Il est plus économique d'assumer le fonctionnement d'un gros centre que de deux petits. D'ailleurs le ministère ne construit plus de centres d'hébergement de moins de 60 lits.

Le projet d'agrandissement du foyer est estimé à 6,2 millions comparativement à trois millions pour la rénovation du monastère, si l'on se fie aux évaluations du comité Christ-Roi. À ce sujet, Mme Martin précise que les projets ne sont pas comparables : « L'investissement de six millions inclut la rénovation de plusieurs locaux, l'ajout d'un deuxième ascenseur et l'aménagement de salles communes, en plus de la construction de nouveaux étages. »

Mme Martin espère que le ministre n'attendra pas au printemps pour rendre sa décision comme l'a laissé entendre son attachée de presse.

« Je comprends mal un aussi long délai », dit-elle.

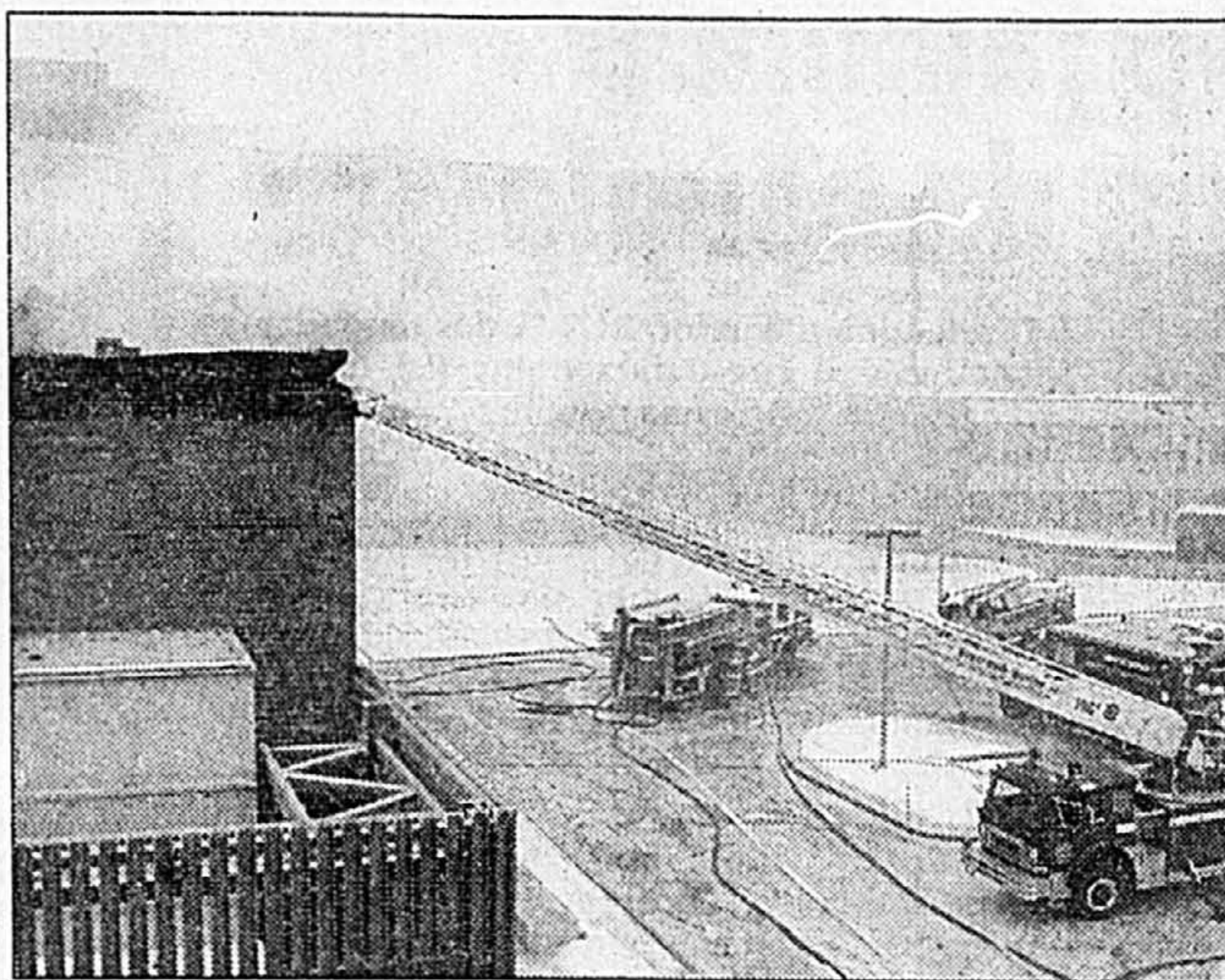


PHOTO STEPHANE BRUNET, collaboration spéciale

Le feu chez les douaniers

Un incendie a endommagé l'un des bâtiments du complexe du Collège de formation des douaniers à Rigaud, hier. Le feu s'est déclaré vers 9 h 30 dans le toit de l'édifice B, où sont situés des chambres et des gymnases. Il a nécessité l'intervention de près d'une centaine de pompiers de Rigaud et des villes environnantes. Personne n'a été blessé, mais il a fallu évacuer le chenil qui abrite environ 200 chiens.

BPC de Saint-Basile : le dossier traîne

MARTHA GAGNON

Le dossier de l'élimination des BPC à Saint-Basile-le-Grand continue de traîner en longueur.

Une situation caractérisée par l'incertitude et les rumeurs. L'attachée de presse du ministre de l'Environnement, Caroline Drouin, s'est contentée de répéter que le « dossier cheminait ». Elle a précisé que le ministre Paul Bégin était en convalescence et ne pouvait répondre aux questions des médias. « On at-

tend un avis du Conseil du Trésor sur les options soumises », a ajouté Mme Drouin, qui refuse de commenter le résultat des négociations entre le gouvernement et Cintec, la compagnie responsable de l'élimination des BPC.

Le directeur général de la ville de Saint-Basile-le-Grand, Michel Gagnon, affirme que le comité de vigilance est dans l'incertitude. « À nous aussi, on répond que le dossier chemine, mais sans préciser de quelle fa-

çon, dit-il. Une chose est certaine, c'est qu'il n'a pas encore été présenté au Conseil des ministres. »

Des rumeurs veulent que les BPC soient entièrement éliminés à l'extérieur de Saint-Basile-le-Grand. Le comité de vigilance exige, rappelons-le, des garanties quant à la capacité de l'incinérateur de détruire les sols contaminés argileux. Le traitement de ces sols nécessite, selon le comité, des mesures de précaution comme le séchage de la glaise pour en retirer toute l'humidité.

Commencez l'année loin du quotidien.

Tarifs aller et retour à partir de Montréal pour la période du 9 janvier au 28 février 1998 inclusivement.

Québec	Val-d'Or	Bagotville	New York
159\$	189\$	209\$	239\$
Sept-Îles	Chicago	Calgary	Raleigh/Durham
259\$	309\$	319\$	329\$
Miami	Vancouver	Fort Lauderdale	Orlando
339\$	339\$	389\$	389\$
Mexico	Los Angeles	Londres	San Francisco
399\$	469\$	499\$	569\$
Rome	São Paulo	Buenos Aires	Auckland
709\$	999\$	1099\$	1939\$

Plus

Nous avons aussi des tarifs exceptionnels pour la période débutant le 1^{er} mars 1998!

Canadien Régional
Inter-Canadien



Canadien International vous invite à démarrer l'année en grande.

En faisant vos réservations au plus tard le 13 janvier 1998, vous réaliserez des économies importantes sur les tarifs vers de nombreuses destinations pendant la période de voyage se terminant le 28 février 1998. * Informez-vous également sur nos soldes avantageux pour la période débutant le 1^{er} mars 1998.

**De plus, vous obtenez un rabais de 10% sur la location d'une voiture de National Tilden au Canada et de National Car Rental aux É.-U. Et accumulez des points Canadien Plus aux endroits participants. Appelez votre agent de voyage ou National Tilden au 1 800 387-4747 et demandez le rabais #3616875 pour une location au Canada et le #5036809 pour une location aux É.-U.

Réservez dès maintenant.

Appelez Canadien International au (514) 847-2211 ou votre agent de voyage aujourd'hui.

Et que la fête commence!

Alitalia

American Airlines

BRITISH AIRWAYS

QANTAS
THE SPIRIT OF AUSTRALIA

258-478

Canadien
Pour voyager comme vous l'aimez

www.cdnair.ca

* Tarifs valides au moment d'aller sous presse et applicables aux nouvelles réservations également. Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. Taxes et frais d'aéroport en sus. L'achat des billets doit se faire avant le 13 janvier 1998, pour la période de voyage allant du 9 janvier au 28 février 1998. Les billets sont non remboursables à 100%. Certaines périodes d'interdiction s'appliquent. Sièges en nombre limité et distribués selon leur disponibilité. Des restrictions quant aux heures et aux jours de départ s'appliquent. Les tarifs peuvent varier selon la date et l'heure de l'aller et du retour. Achat à l'avance: séjours minimum/maximum et d'autres conditions s'appliquent. American Airlines est une marque déposée de American Airlines, Inc., Canadien et Inter-Canadien, et Canadien Régional sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International Inc. ** Exemples habituelles en ce qui a trait à l'âge, au permis de conduire et au crédit. Certaines périodes d'interdiction et d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le rabais porte sur les frais quotidiens et sur les frais de kilométrage.

Le service à l'auto gagne les pharmacies

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Après les chaînes de restauration rapide et quelques institutions financières, voici maintenant qu'une pharmacie se lance dans le service à l'auto, afin de satisfaire les clients qui n'aiment pas faire la queue pour obtenir leur prescription.

« On vise surtout le client qui est pressé et qui ne veut pas attendre », explique Jacques Bourget, un des trois pharmaciens-propriétaires de la succursale Jean Coutu du 8697, rue Hochelaga, dans l'est de Montréal.

Le service, qui sera inauguré ce matin, est accessible depuis la semaine dernière et a déjà commencé à faire des adeptes, surtout chez les hommes, précise M. Bourget. « Les hommes sont plus impatientes que les femmes quand ils attendent au comptoir, affirme-t-il. Souvent, ils viennent chercher la commande que leur épouse leur a donnée et ils voudraient n'avoir qu'à entrer et sortir. »

Avec le nouveau service, les clients qui souhaitent renouveler une prescription n'ont qu'à téléphoner à la pharmacie pour que les médicaments soient préparés, puis à se présenter en voiture au guichet situé derrière l'établissement, qui



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les clients pressés peuvent maintenant renouveler leur prescription sans même quitter leur voiture.

donne directement sur le laboratoire. On peut également s'y rendre avec une nouvelle prescription, mais il faut alors compter une dizaine de minutes pour que les médicaments soient prêts.

Selon M. Bourget, la clientèle peut recevoir les mêmes conseils que si elle se rendait au comptoir à l'intérieur de l'établissement.

Le concept de service à l'auto est déjà bien implanté dans les grandes chaînes de pharmacies du sud des États-Unis, d'après M. Bourget.

L'initiative des pharmaciens de la rue Hochelaga serait cependant une première au Québec. Malgré plusieurs tentatives, il n'a pas été possible de parler aux dirigeants de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires pour vérifier cette information.

Au Groupe Jean Coutu, on indique qu'on attendra de voir les résultats de l'expérience tentée dans la succursale de la rue Hochelaga avant de songer à étendre ce service à d'autres succursales.

Un policier de Vaudreuil blâmé

ANDRÉ CÉDILOT

Un policier de la municipalité de Vaudreuil vient d'être blâmé pour avoir forcé un homme, une femme enceinte et un garçon de trois ans à marcher un kilomètre après avoir immobilisé leur véhicule pour des infractions à la circulation.

L'agent Michel Brodeur a fait preuve d'insouciance, a conclu le Comité de déontologie policière, tout en admettant qu'il n'avait pas l'entière certitude que le policier connaissait l'état de Mme Brigitte André.

L'incident s'est produit dans la soirée du 26 octobre 1994. Parti de Côteau-du-Lac, ces gens se rendaient à Vaudreuil à bord d'une fourgonnette quand ils ont été interpellés par des patrouilleurs.

Le conducteur Sylvain Forest présente alors un permis passablement chiffonné que l'agent Brodeur qualifie de « torchon ». Constatant que le garçonnet était sur les genoux de Mme André, le policier a ajouté que le camion ne pourrait reprendre la route à moins d'être pourvu d'un siège d'enfant.

Bien qu'il n'était qu'à un kilomètre de sa destination, que sa femme ne pouvait conduire et qu'il était peut-être possible d'attacher l'enfant et la mère avec la même ceinture de sécurité, M. Forest n'a pu convaincre le policier. Ce dernier n'en démordait pas : à défaut d'un siège réglementaire pour l'enfant, le couple ne pouvait repartir.

Au bout d'une vingtaine de minutes, l'agent Brodeur et son collègue resté dans l'auto de patrouille ont quitté les lieux après avoir remis à M. Forest trois constats d'infraction.

Penauds, M. Forest, son amie enceinte de sept mois (elle avait eu des problèmes médicaux peu avant l'incident) et l'enfant de cette dernière ont franchi à pied, par un temps frais d'automne, le dernier kilomètre qui les séparait de l'endroit où ils allaient, rue Bastien, à Vaudreuil.

« Bien que le comité ne puisse se convaincre qu'informé de la condition de Mme André, l'agent Brodeur l'aurait délibérément obligé à marcher, la preuve amène à conclure que le policier a néanmoins fait preuve d'insouciance », écrit Mme Suzanne Lévesque.

Grand solde d'hiver

Jusqu'à

60%

de rabais

sur les vêtements de ski et de planche à neige

(ensembles, blousons, pantalons)

Jusqu'à

50%

de rabais

sur l'équipement de ski

20%

de rabais

sur les gants et mitaines

Jusqu'à

50%

de rabais

sur l'équipement de hockey
(pantalon, jambières, coudes, épaulières et gants)

Sélection de lunettes de ski double lentille

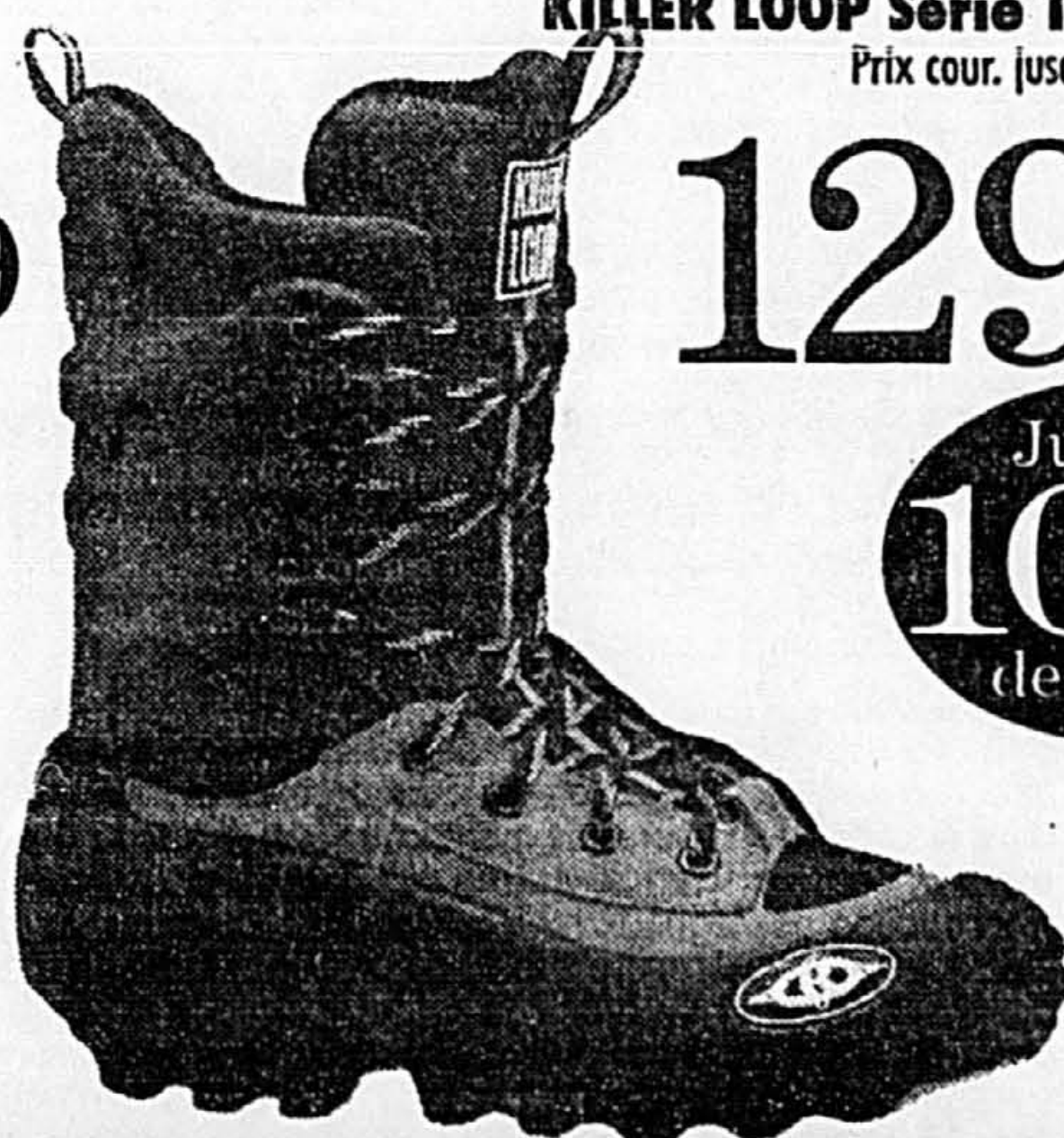
19⁹⁹



Planche à neige **LAMAR**
Freestyle (Pro Models)
Prix cour. 599,99

299⁹⁹

Rabais de
50%



Bottes de planche à neige
KILLER LOOP Série Trak Tar
Prix cour. jusqu'à 229,99

129⁹⁹

Jusqu'à
100\$
de rabais

100\$

de rabais

sur ces modèles de planches à neige:

TRIP Stripe
Freestyle
Prix cour. 299,99

199⁹⁹

LIQUID Elixir
Prix cour. 349,99

249⁹⁹

K2 HC
Directionnel
«twintip»
Prix cour. 399,99

299⁹⁹

ORIGINAL Sin
Numérique
Freestyle «twintip»
Prix cour. 399,99

299⁹⁹

100\$

de rabais

sur ces ensembles de skis paraboliques:

KASTLE SALOMON



Skis
KASTLE B52
Fixations
SALOMON Q 575
Prix cour. 379,98

279⁹⁸

HEAD TYROLIA



Skis
HEAD Radial 6X
Fixations
TYROLIA 5.6
Prix cour. 399,98

299⁹⁸

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-9000

Brossard
Mail Champlain
671-7275
Chambly
533, boul. Périgny 658-0561
Châteauguay
298, boul. Anjou 699-3939
Joliette
50, rue Gauthier N. 756-1645
Lasalle
Carrefour Angrignon
365-1286

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
588-1021
Longueuil
Place Longueuil
463-3452
Montréal
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914

sports experts

Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108
Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
355-2330

Pointe-Claire
Centre Fairview
694-8181
Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Rosemère
Les Galeries Mille-Îles
437-1933
St-Bruno
Les Promenades St-Bruno
653-1364
St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400
St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
227-4617
Ste-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
229-2812
Sorel
Promenades de Sorel
746-1213

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688
Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751
Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000
Ville St-Laurent
La Place Vertu
745-3202

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES



est à la recherche d'enseignantes ou d'enseignants pour son programme de

GRAPHISME

concours ER-188
Peine charge / session

- Qualifications requises :
- Diplôme terminal de premier cycle dans un programme pertinent à la discipline d'enseignement ou formation jugée équivalente ;
 - Expérience d'enseignement de niveau collégial de préférence ;
 - Bonne connaissance de la langue française, écrite et parlée.

VOTRE CANDIDATURE DOIT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE 13 JANVIER, À 17 H, EN MENTIONNANT LE NUMÉRO DE CONCOURS, À :

CÉGEP MARIE-VICTORIN
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
7000, RUE MARIE-VICTORIN
MONTRÉAL H1G 2J6
Tél. : (514) 328-3803
Télé. : (514) 328-3818

2547065

CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu
Ensemble pour mieux vous servir!

PROLONGATION DE CONCOURS

Le CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu

UN COORDONNATEUR OU UNE COORDONNATRICE DES SERVICES AMBULATOIRES ET DE MAINTIEN À DOMICILE (remplacement d'un an)

Description de l'établissement:

Le CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu dessert un bassin de 96 000 habitants au sein de la MRC de la Vallée-du-Richelieu en Montérégie. Il dispose d'un budget annuel de près de 15 millions de dollars. Il administre 225 lits d'hébergement et un CLSC. Les services ambulatoires et de maintien à domicile du CLSC représentent environ 15% du budget de l'établissement.

Sommaire de la fonction:

Sous la responsabilité de la directrice de l'administration des programmes communautaires, la personne recherchée devra s'assurer de l'organisation et de la dispensation des programmes et services axés sur le maintien dans leur milieu de vie naturel des personnes en perte d'autonomie. La personne recherchée aura plus spécifiquement à appliquer, dès janvier 1998, les recommandations découlant des travaux de réingénierie des services à domicile. La personne recherchée verra à développer un partenariat efficace avec les autres établissements de la région ainsi que les organismes communautaires.

Exigences du poste:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la santé ou l'équivalent;
- Posséder une expérience minimale de cinq (5) ans dans le domaine des services de maintien à domicile ou des services ambulatoires dont au moins trois (3) ans dans la gestion des services à domicile;
- Faire preuve de leadership;
- Avoir une capacité de travailler en équipe et de diriger un groupe;
- Avoir une facilité à communiquer.

Rémunération:

La rémunération correspond à l'échelle de salaire de la classe 14.

En conformité avec le décret 1218-96, ce poste est réservé aux cadres déjà à l'emploi d'un établissement ou organisme mentionné à l'article 7 du décret et qui répondent aux exigences du poste.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant, 16 h 30, le 16 janvier 1998, à:

Jean-Yves LeBlanc
Directeur général
CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu
347, rue Duvernay
BELOIL (Québec) J3G 5S8

256102

La nouvelle économie exige des gens novateurs... COMME VOUS!

Êtes-vous de ceux / celles qui voient la croissance et le succès là où d'autres ne voient que des risques? Sauriez-vous élaborer des solutions financières sur mesure pour répondre, ou même dépasser, les attentes d'entreprises canadiennes en plein essor? Alors joignez-vous à nous à titre de...

directeur ou directrice de comptes, Services financiers

Nous jouons un rôle prépondérant dans le secteur financier canadien en offrant des produits spécialisés et des services de soutien aux petites entreprises de la nouvelle économie. Si vous avez à cœur de promouvoir la croissance des entreprises, que vous possédez de 3 à 5 ans d'expérience pertinente - de préférence dans un environnement axé sur le soutien aux entreprises ou dans le secteur des prêts commerciaux - et que vous avez fait vos preuves dans les domaines de la finance et du développement des affaires, votre candidature nous intéresse. Votre compréhension de la dynamique des petites entreprises, votre créativité, votre enthousiasme et votre habileté à négocier vous confèrent un avantage certain.

Vous possédez un diplôme universitaire dans une discipline pertinente et vous accepteriez une mutation pour poursuivre votre cheminement professionnel. La préférence sera accordée aux candidat(e)s bilingues. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 janvier 1998, par courrier à:

Recrutement
C.P. 1176
Succ. «B»
Montréal (Québec)
H3B 3K9

Seules les personnes convoquées pour une entrevue seront contactées.

255247

Délégué(e) en soins de santé

Astra est une importante société pharmaceutique internationale dont les activités portent sur la recherche, la production et la commercialisation de produits pharmaceutiques à l'aide de filiales réparties dans 35 pays. Les produits d'Astra sont vendus dans nombre d'autres pays par l'entremise d'agents et de licences. Astra compte plus de 17,000 employés dans le monde, dont 5000 en Suède.

ASTRA CANADA
Une des nombreuses filiales réparties sur tous les continents, Astra Canada a été fondée en 1954. Compliant maintenant plus de 700 employés, Astra a récemment terminé la construction d'installations de haute technologie pour son entrepôt, ses laboratoires et son usine de Mississauga. Astra commercialise des produits de marque dans 4 principaux domaines thérapeutiques.

En tant que membre de l'équipe de vente, vous visiterez des médecins, des pharmaciens de détail, des spécialistes et des hôpitaux pour présenter nos produits dans la région de Montréal. Vous êtes bilingue et possédez un baccalauréat en sciences ou en commerce et de l'expérience pharmaceutique récente dans les domaines respiratoire, cardio-vasculaire ou gastro-intestinal. Pour réussir dans ces fonctions, vous devez avoir des aptitudes reconnues pour la communication et un sens poussé de l'organisation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 12 janvier 1998, en indiquant la référence PG-HCRQ, au:

Service des ressources humaines,
Astra-Pharma Inc., 1004 Middlegate Road,
Mississauga, Ontario L4Y 1M4
Télécopieur: (905) 275-2950

Nous remercions tous les répondants de leur intérêt pour notre compagnie; prenez note, toutefois, que nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Aucune candidature par téléphone ou par l'entremise d'une agence.

Astra adhère au principe d'équité en matière d'emploi.



256370

PROFESSEUR RÉGULIER

GESTION DE PROJET

Le Département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull recherche un professeur régulier dans le domaine de la gestion de projet.

Environnement de travail : Le réseau de l'Université du Québec est le leader de la formation universitaire en gestion de projet au Canada. Le programme de maîtrise en gestion de projet y est offert depuis plus de 20 ans. Sa constituante de l'Université du Québec à Hull (UQAH) compte actuellement près de 250 étudiants dans ses diverses formations de deuxième cycle en gestion de projet. Depuis trois ans, elle offre également ces programmes en langue anglaise.

Qualifications : Les candidats devront : détenir un diplôme de troisième cycle en gestion de projet ou dans une discipline connexe (des candidatures de personnes détenant un diplôme de deuxième cycle et possédant au moins dix années d'expérience dans des projets de grande envergure pourront être considérées); posséder une solide expérience dans la gestion de projet; maîtriser les techniques modernes de planification et de contrôle de projets; faire la preuve de leur habileté à enseigner et à encadrer des étudiants; démontrer une bonne connaissance orale et écrite de la langue française; s'avérer disponibles pour des activités de services à la collectivité. La capacité d'enseigner en langue anglaise sera un atout important.

Renseignements supplémentaires:

Traitement: Selon la convention collective

Lieu de travail : Hull

Date d'entrée en fonction : 1er mars 1998

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avant 16 h 30 le 31 janvier 1998, à l'adresse suivante :

Madame Francine Rancourt
Directrice du Département des sciences administratives
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X7
Adresse électronique * : francine_rancourt@uqah.quebec.ca

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Poste accessible aux femmes et aux hommes.

* IL EST TRÈS IMPORTANT que toute personne qui soumet sa candidature par courrier électronique confirme rapidement son intention en transmettant, par courrier, copie de son curriculum vitae et de ses diplômes à l'adresse ci-haut mentionnée, à l'attention de madame Francine Rancourt, directrice du Département des sciences administratives.

L'Université
en Outaouais



Université
du Québec
à Hull

2547066

CNRC-NRC

Le CNRC est une organisation de R et D nationale, dynamique, dont le but est d'aider le Canada à réaliser son potentiel en tant que nation innovatrice et concurrentielle. Nos forces sont les suivantes : personnel exceptionnel, compétences et connaissances en sciences fondamentales, programmes de recherche axés sur les principales techniques et diffusion de la technologie. En combinant nos forces à celles de partenaires industriels et universitaires, nous contribuons à l'essor du système national d'innovation émergeant au Canada.

Vous pouvez faire une différence au CNRC!

Agent(e) de recherche L'Institut de recherche en biotechnologie Montréal (Québec)

Il s'agit d'un poste continu.

Votre défi

Vous vous joindrez au groupe de génétique des eucaryotes pour effectuer des recherches en génétique et en biologie moléculaire dans le cadre des thèmes de recherche stratégique du groupe. Ces travaux porteront entre autres sur l'étude de mécanismes de transduction des signaux moléculaires, des cascades de protéines-kinase associées aux membranes, de protéines G hétérotrimériques, des protéines G et du couplage de ces processus et sur la mise au point de nouvelles cibles pharmaceutiques dans les mécanismes de transduction des signaux à la fois dans les cellules de mammifères et dans les champignons pathogènes. Vous serez appelé à mettre au point de nouvelles approches expérimentales pour l'étude et les applications des mécanismes de transduction des signaux cellulaires, en collaboration avec d'autres membres du groupe et avec des collaborateurs de l'extérieur. En ce moment, ces travaux portent sur des approches génétiques et biochimiques appliquées à la levure.

Vos compétences

Vous serez titulaire d'un Ph.D. en biochimie ou en génétique avec spécialisation en biologie moléculaire. Vous aurez à votre actif de nombreuses réalisations attestées dans le domaine de la recherche en biologie moléculaire et dans l'étude des processus de transduction des signaux cellulaires (publications, c.v.). De plus, vous aurez de l'expérience dans l'application d'approches génétiques à l'étude de la transduction des signaux chez la levure et chez des champignons pathogènes, de même que de l'expérience de la recherche effectuée en collaboration avec d'autres scientifiques et avec l'industrie.

Poste bilingue, la connaissance du français et de l'anglais est requise. Les personnes unilingues peuvent s'inscrire au concours, mais elles doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues et démontrer qu'elles ont les aptitudes nécessaires pour atteindre le niveau de compétence linguistique exigé. Une vérification de fiabilité approfondie sera menée.

Échelle salariale : Selon la formation et l'expérience.

Le CNRC est un employeur qui valorise la diversité de la main-d'œuvre. À ce titre, on encourage les candidat(e)s à s'auto-identifier comme membre d'un des groupes cibles suivants : femmes, minorités visibles, Autochtones et personnes handicapées.

Si ce poste vous intéresse, faites-nous parvenir votre demande d'emploi avant le 23 janvier 1998, en indiquant le numéro de référence RB-97-36, à Suzie Durocher, Adjointe en ressources humaines, Conseil national de recherches Canada, 6100, avenue Royalmount, Montréal (Québec) H4P 2R2 ou par fax au (514) 496-6277. Vous pouvez postuler sur notre site internet au www.cnrc.ca/carrieres

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue. This information is available in English.



Conseil national
de recherches Canada

National Research
Council Canada

Canada

2547183

La communauté gaie stupéfaite et ravie

PAUL ROY

Martin Dubé, ce gardien de sécurité de 26 ans qui s'est adressé à la Cour supérieure hier pour faire reconnaître son récent mariage avec un danseur mexicain, a stupéfait et ravi la communauté gaie québécoise.

« Je ne le connaissais pas mais je salue son courage — ou sa naïveté », a commenté Roger Leclerc, président du conseil du Centre des gais et lesbiennes du Québec.

« Nous, on ne lui aurait pas conseillé de prendre la voie légale, a tout de même précisé M. Leclerc. On a toujours privilégié de faire pression sur les hommes politiques. »

Mais, admet-il, l'initiative de M. Dubé risque de se révéler « une occasion en or » pour les militants gais. « En août dernier, on a recueilli 7 000 noms au bas d'une pétition demandant la reconnaissance des couples de même sexe, mais on ne l'avait pas encore présentée au ministre de la Justice. »

— Pourquoi ?

— Parce que le gouvernement ne nous écoute plus. Mais là, l'action de M. Dubé nous remet dans l'actualité et on va déposer notre pétition dans les prochaines semaines.

M. Dubé a épousé Manuel Gamboa, un danseur mexicain de 32 ans, devant un pasteur protestant, en novembre dernier. Son avocat invoquera la Charte québécoise des droits et libertés, qui interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, devant les tribunaux.

« La Charte n'est pas discriminatoire, mais des tas de lois le sont toujours, affirme Roger Leclerc, du Centre des gais et lesbiennes. Alors le gouvernement n'aura pas le choix, il va devoir se positionner. »

EN BREF

Allergiques aux amandes ?

■ Charcuterie La Tour Eiffel avise les consommateurs souffrant d'allergie aux amandes de ne pas consommer les produits suivants, dont l'étiquette ne mentionne pas la présence d'amandes dans la liste des ingrédients. Terrine de campagne à l'ancienne à l'oignon et au vin blanc; terrine aux truffes du Périgord; terrine de porc et poulet normand au calvados; terrine de porc et poulet normand au calvados. Ces pâtés ont été vendus dans les magasins d'alimentation au Québec et dans certains magasins de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Vidéotron en panne

■ Les conditions météorologiques défavorables des dernières heures ont causé de nombreuses interruptions dans les services de télévision par câble offerts par Vidéotron, et ce, à plusieurs endroits dans la région de Montréal et de la Montérégie. Des équipes de techniciens s'affairaient hier à réparer ces pannes qui ont été provoquées, pour la plupart, par le verglas accumulé ou encore par la chute de branches d'arbres qui ont sectionné les câbles de Vidéotron.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

Une compagnie internationale de messagerie et de transport même-jour recherche:

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES CONSULTANT(E) EN TRANSPORT ET EN LOGISTIQUE Région de Montréal et Québec

Une compagnie en pleine expansion est à la recherche de candidat(e)s dynamiques et autonomes. Par leur dynamisme, leur leadership, leur esprit d'analyse et animées par l'esprit d'entreprise, ces personnes sont reconnues comme des leaders dans la vente, ont une attitude mentale positive, la confiance en elles et sont stimulées par les résultats.

Nous offrons, un salaire de base accompagné par un bonus de performance mensuel en plus d'un plan d'assurance collective complet.

Si vous êtes la personne recherchée, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Référence: 36693
C.P. 6041, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3E3

Nous tenons à vous remercier pour votre intérêt, cependant seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.
Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi.

Stagiaire en vérification

Notre cabinet est à la recherche d'un(e) stagiaire dynamique et autonome.

Veuillez faire parvenir votre C.V. au directeur du personnel.

**BOURGEOIS, MARSOULAI &
ASSOCIÉS, S.E.N.C.**
50, Place Crémazie, suite 910
Montréal (Québec) H2P 2T6

DIRECTEUR(TRICE) COMMERCIAL(E) (F+I)

Nous recherchons des candidat(e)s pour combler différents postes au sein de notre entreprise, voiture fournie.

Prérequis:

- Expérience minimum 1 an;
 - Bonne présentation;
 - Prêt(e) à relever de nouveaux défis;
 - Disponible immédiatement;
- Temps plein et partiel.
Envoyer votre C.V. par fax au:
1(514) 224-4205.

2547189

Laval / Laurentides / Lanaudière

La chasse à l'orignal débutera plus tôt dans les pourvoiries

ISABELLE HACHEY

L'automne prochain, la saison de la chasse à l'orignal débutera environ deux semaines plus tôt dans les pourvoiries privées du Québec. En pleine saison des amours.

Cet engagement récent du ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), Paul Bégin, a fait bondir les gestionnaires des zones d'exploitation contrôlées (ZEC) de la province. Il s'agit, selon eux, d'une politique injuste et, surtout, dangereuse pour les orignaux, beaucoup plus vulnérables en période de rut.

Injuste, parce que les ZEC ne bénéficieront pas d'un tel traitement de faveur, même si elles sont souvent situées à proximité. Dans la région des Laurentides, par exemple, 15 pourvoiries sont contiguës ou enclavées dans six ZEC, explique un biologiste du MEF de la région, Michel Tétrault. Or, les orignaux ignorent les frontières. « Cela va causer préjudice à nos chasseurs », estime la vice-présidente de la Fédération québécoise des gestionnaires de ZEC (FQZ), Suzanne St-Amour.

Dangereuse, parce que les orignaux sont plus faciles à attirer — et à abattre — en période de rut. De l'aveu même de quelques biologistes

du MEF interrogés par *La Presse*, la chasse à l'orignal pendant la saison des amours devrait être proscrite... dans un monde idéal. « Personne ne devrait chasser avant la fin de la période de reproduction, affirme l'un d'eux, Gilles Lamontagne. Mais il n'y a pas que l'aspect biologique, il y a aussi l'aspect social, économique. » Et politique.

Depuis 1993, les pourvoyeurs demandaient à ce que leur saison de chasse à l'orignal soit identique à celle des réserves fauniques, qui débute autour de la mi-septembre. Partout ailleurs (ZEC, pourvoiries, zones libres), la saison de chasse commence vers le début du mois d'octobre.

« Les réserves fauniques sont devenues des compétitrices importantes », explique le directeur de la Fédération des pourvoyeurs du Québec (FPQ), Serge Tanguay. Depuis que le MEF a confié la gestion des réserves à la SÉPAQ, il y a quelques années, on y accueille de plus en plus de groupes de chasseurs, question de rentabiliser ces grandes « pourvoiries d'État ».

Malgré l'adoption, en 1994, d'un plan de gestion de l'orignal qui soumet les chasseurs à de nombreuses restrictions, le ministre Bégin s'est engagé à modifier les règles du jeu

dans les pourvoiries, lors du congrès annuel de la FPQ, en décembre.

Le plan de gestion a permis aux orignaux de reprendre du poil de la bête, après des décennies d'exploitation tous azimuts. « On a brisé un contrat social », affirme Mme St-Amour.

M. Tanguay ne croit pas, toutefois, que la modification aura un effet néfaste sur les populations d'orignaux, puisque le gouvernement établira des quotas sur le nombre de bêtes tuées dans chaque pourvoirie. Il ajoute que les pourvoiries privées récoltent moins de 5 % des 10 000 orignaux abattus chaque année au Québec.

Vrai, disent les biologistes, mais il est difficile de mesurer l'impact réel de cette modification sur les cheptels d'orignaux. Certains d'entre eux peuvent être tués avant d'avoir pu s'accoupler, notent-ils. « Entre faciliter la vie des chasseurs et favoriser les populations d'orignaux, il faut trouver un juste milieu », dit M. Tétrault.

M. Lamontagne ajoute qu'il s'agit, au bout du compte, d'un choix de société. Il en sera sûrement largement question lors de l'élaboration du prochain plan de gestion, qui devrait être débattu cette année, pour entrer en vigueur en 1999.

Encore une fois, Michèle Richard ne se présente pas en cour

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La chanteuse et comédienne Michelle Richard brillait une autre fois par son absence, hier matin, au palais de justice de Saint-Jérôme, où elle devait commencer à subir son procès relativement à un litige avec l'impôt fédéral. Mais le juge Jean Larue était prêt à entreprendre l'audience sans sa présence.

Cette célèbre résidente de Saint-Sauveur-des-Monts, qui fêtera son 52^e anniversaire de naissance le 17 février, devait pour la quatrième fois au moins commencer à subir son procès sous cinq chefs d'accusation pour n'avoir pas produit des rapports d'impôt au fisc fédéral pour les années 1990, 91, 92, 93 et 94 au nom d'une compagnie à numéro dont elle est administratrice. Les plaintes ont été autorisées le 25 novembre 1996 et l'avis de comparaître par sommation lui a été signifié le 27 janvier suivant, à son domicile du chemin de la Rivière-Simon.

Au début de l'audience, le juge Larue, de la Cour du Québec, a été informé du fait que Mme Richard était en convalescence jusqu'au 31 janvier après avoir subi une chirurgie plastique au cou.

Le magistrat a trouvé cette raison insuffisante compte tenu des circonstances et a demandé au procureur de la Couronne fédérale, Annie Charron, si elle était prête à entreprendre la présentation de sa preuve.

Me Charron a expliqué qu'elle avait deux spécialistes à faire entendre et qu'elle ne voulait pas les faire revenir au palais de justice. Elle a précisé que ces deux personnes de-

vaient être présentes dans la salle d'audience pour écouter les témoins de la défense. Devant cette situation, le juge Larue a accepté de reporter le procès et c'est la date du 16 février qui a été retenue.

Michelle Richard devait subir son procès le 2 décembre, mais tout comme son avocat Claude F. Archambault, elle n'était pas présente devant le juge Joseph Tarasofsky, qui est sorti de ses gonds devant ces absences.

Pour cette histoire, cette artiste vedette d'une récente télésérie devait comparaître pour la première fois le 26 février 1997 et devant son absence en cour, son avocate, Roxane Hamelin (du bureau de Me Archambault), a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Son procès a été fixé au 26 mars suivant et encore une fois, elle n'était pas au palais de justice. Le 20 août dernier, elle était présente, mais la défense a demandé une remise à cause de l'absence de deux témoins. Et le 2 décembre, Me Archambault a fait dire par une stagiaire de son bureau qu'il ne pouvait pas être présent parce qu'il était retenu dans une cause aux assises au palais de justice de Montréal.

Le mari de Mme Richard, Yvan Demers, doit quant à lui être de retour au palais de justice de Saint-Jérôme demain pour la continuation de son enquête préliminaire. Avec son cousin, François Demers, et un autre individu, André Laporte, il fait face à plus de 30 chefs d'accusation de fraude et de complot dans la vente de tableaux.

Les licenciements prennent effet à la STL

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les licenciements de 71 travailleurs, 60 chauffeurs et 11 employés d'entretien, annoncés en décembre à la Société de transport de Laval (STL), deviendront officiels au cours des prochains jours avec les envois de lettres aux personnes visées.

« Les lettres doivent partir cette semaine », a précisé hier le directeur des communications à la STL, Antoine Landry.

Au total, ce sont 72 mises à pied qui sont effectuées car l'un des postes abolis est déjà vacant.

Lors d'une entrevue, M. Landry a précisé que les chauffeurs et les em-

ployés d'entretien touchés étaient les derniers entrés à la STL et qu'ils demeurent tous sur une liste de rappel.

D'autre part, le président de la STL, Jean-Jacques Beldié, a fait parvenir avant Noël une lettre au gouvernement du Québec lui demandant d'enclencher le processus qui permettra à la société, sur le bord de la faillite selon ses dirigeants, de se privatiser ou de se fusionner avec la STCUM et la STRSM.

Lors du dévoilement du budget 1998 de la STL, le 10 décembre, M. Beldié avait mentionné que devant le refus du syndicat des chauffeurs d'accepter l'amplitude et l'inter-ligne, le conseil d'administration

n'avait pas d'autre choix que de procéder à des mises à pied et de demander au gouvernement d'autoriser la privatisation ou la fusion.

Les mises à pied seront effectives le 21 mars, date qui coïncide avec la fin de l'actuel horaire de travail. C'est aussi à ce moment qui prendra effet la réduction de 50 000 heures de service et l'abandon de six circuits dans différents secteurs de l'île qui touche directement 6000 usagers.

Selon M. Beldié, la STL se doit d'effectuer en 1998 un virage de 180 degrés, si elle veut se replacer pour les prochaines années.

CARRIÈRES PROFESSIONS

Face à une croissance continue, MÉGATECH ÉLECTRO INC., une entreprise de Grand-Mère qui se spécialise dans le développement et la fabrication de produits électroniques et électromécaniques destinés à divers types de véhicules, désire combler des postes à son Centre de R&D.

INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE

Fonctions: Concevoir et développer des produits conformes aux exigences des clients; superviser la préparation de prototypes; s'assurer de la qualité de la performance des produits développés.

Exigences:
— Diplôme universitaire en génie électrique
— Au moins quatre (4) ans d'expérience en développement de produits électroniques ou dans un domaine connexe
— Connaissances approfondies de la conception matérielle, des signaux analogiques, des micro-contrôleurs de type Motorola, des langages de programmation C et Assembler.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 janvier prochain à:

MÉGATECH ÉLECTRO INC.
Service des ressources humaines
2801, 3^e Rue, C.P. 861
Grand-Mère (Québec)
G9T 5Z8

Le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habillement, composé d'intervenants syndicaux, patronaux et gouvernementaux tant provincial que fédéral, a pour principal mandat de contribuer au développement des ressources humaines de l'industrie de l'habillement. Dans cette foulée, l'organisme est à la recherche d'un *agent de liaison*.

AGENT DE LIAISON

La fonction comprendra la responsabilité de la mise en œuvre de mesures destinées à rencontrer les besoins, à tous les niveaux, de l'industrie de l'habillement en matière de promotion des carrières et de recrutement de candidats, particulièrement à rendre disponible un nombre suffisant de diplômés qualifiés et capables de rencontrer les exigences de l'industrie.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES PARTICULIÈRES

Le candidat doit au moins détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialité en mode ou toute autre formation universitaire et posséder des connaissances équivalentes du secteur de l'habillement.

Seul(es) les candidat(es) retenus seront contactés.

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habillement
9310, boul. Saint-Laurent
Bureau 1011
Montréal (Québec)
H2N 1N4
Téléc.: (514) 383-7938



Donnez du sang.
Le plus beau des cadeaux.

INFO-COLLECTE
(514) 527-1501
1 800 343-SANG

FABRICVILLE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

liquidation
liquidation
liquidation

50%
Des tables et des tables
RAYONNE
MODE
imprimée et unie

Des milliers de mètres
POLYESTER
IMPRIMÉ ET UNI
REDUIT POUR VENTE RAPIDE

50%
GRANDE SÉLECTION SPÉCIALE
JUSQU'À L'ÉCOULEMENT DU STOCK!
MOLLETON ARCTIQUE
"Genre Polar" IMPRIMÉ ET UNI
7 au 13 jan. seulement!
Simplicity TRÈS
NEW LOOK BAS
PRIX! 1.99 ch.

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada
OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
et MERCREDI jusqu'à 21 h
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

50%
DES MILLIONS DE MÈTRES
TABLE APRÈS TABLE... ALLÉE APRÈS ALLÉE
TISSUS
MODE D'HIVER
DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS MAINTENANT!

50%
PLUS GRAND CHOIX JAMAIS OFFERT!!!
decoration
Fabric
Tissus pour DRAPERIES et RECOUVREMENT
Dentelles brise-bise - Voilages - Imprimés décor - Voilages imprimés
Chintz uni - Jacquard imprimé - Imprimés pour literie - Velours

50%
TISSUS POUR TENUES DE
SKI REDUITS!

50%
MAGASINEZ DÈS MAINTENANT... ÉPARGNEZ GROS!
Des milliers de mètres
VELOURS CÔTELÉ
IMPRIMÉ ET UNI

50%
VISITEZ
NOTRE MAGASIN
RÉCEMMENT RENOVÉ AU:
6854, RUE JEAN-TALON E.
ST-LÉONARD
899-0060

PLACE VERRILLIÈRE - 7378, rue Sherbrooke Est
RUE ST-CHARLES - 384, rue Ste-Catherine Ouest
VILLE ST-LAURENT - 1502, boul. Laurentien / Marconi Laval
NOTRE-DAME-DE-GRACE - 6444, avenue Somerset
DORVAL - 2020, boul. du Village
MONTRÉAL - 1170, rue Beaumont
LABELLÉ - 6808, boul. Ste-Marie
CHOMÉDEY, LAVAL - 1308, boul. Labelle
CHOMÉDEY, LAVAL - 1648, boul. Le Corbusier
DORVAL, LAVAL - 1504, rue Jean-Talon Est
ST-LÉONARD - 6854, rue Jean-Talon Est
CENTRE ORCHÉSTRAL PARIS - 8714, boul. Taschereau
CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Argus

Actualités

Montréal augmente en douce le salaire de ses cadres

GILLES GAUTHIER

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a discrètement approuvé, trois jours avant Noël, les hausses salariales, rétroactives au 1^{er} janvier 1996, accordées aux cadres de direction, y compris à ceux qui auraient été mis à la retraite ou seraient décédés depuis.

La résolution adoptée le 22 décembre 1997 prévoit des augmentations de 2 % au 31 décembre 1995, de 1,35 % au 1^{er} janvier 1996, de 1,95 % au 1^{er} janvier 1997, ainsi que le versement d'un montant forfaitaire de 0,65 % à cette dernière date. Ce qui permet d'annuler la baisse de 6 % de la masse salariale que ces employés devront subir en 1998 au même titre que les autres fonctionnaires et les cols bleus.

Elle établit des échelles salariales allant, pour la classe 1, de 80 000 \$ à 92 000 \$ et, pour la classe 4, de 101 000 \$ à 119 000 \$. Les emplois de directeurs, directeurs adjoints et directeurs associés sont classés, rétroactivement au 1^{er} janvier 1997, dans cette nouvelle structure salariale.

Si le salaire d'un cadre excède le maximum prévu pour sa classe ou

le dépassera à la suite des hausses, l'augmentation lui sera versée sous forme de montant forfaitaire. Seule exception, la directrice de la gestion des caisses de retraite et ex-directrice du Service des finances, Thieu-Quan Hoang.

Ceux qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale recevront pour 1998 une hausse de 4 % à la condition que leur ren-

dement le justifie et que la Ville accorde à ses autres employés des augmentations à l'intérieur de leurs échelles de traitement.

La résolution ne précise pas le coût des mesures qui ont été adoptées.

Le vérificateur de la Ville, Guy Lefebvre, n'est pas touché par la résolution, le comité exécutif expliquant notamment que cette fonction relève du conseil municipal.

La mort de Denis Boudreau serait attribuable à une cause naturelle

L'homme de Saint-Hyacinthe trouvé mort dans son appartement lundi matin, peu après avoir été visité par un voleur, a succombé à une thrombose coronarienne, selon le rapport d'autopsie rendu public hier par la Sûreté du Québec.

Le décès de Denis Boudreau, 67 ans, serait donc attribuable à une cause naturelle, mais selon un porte-parole de la SQ, Ronald Boudreau, il n'est pas encore exclu qu'une accusation d'homicide soit portée contre l'homme qui s'est introduit illégalement chez lui, juste avant son décès.

Ce présumé voleur, Jacques Beaugard, 33 ans, a comparu hier au palais de justice de Saint-Hyacinthe sous des accusations de vol qualifié, recel, entrave, et voies de fait sur un policier.

Beaugard, bien connu des policiers de l'endroit, a été arrêté vers 1h du matin, lundi, par des patrouilleurs de la police de Saint-Hyacinthe alors qu'il déam-

bulait, les bras chargés de quelques biens hétéroclites.

À peu près au même moment, un voisin de Denis Boudreau venait de contacter la police pour signaler qu'il avait fait fuir un individu qui tentait de s'introduire chez lui. Le même homme voulait aussi signaler qu'il avait entendu des sons suspects dans le logement de M. Boudreau, notamment un bruit de bousculade.

Répondant à son appel, des policiers se sont présentés et ont rapidement constaté des traces d'effraction à la porte arrière du logement de Boudreau. C'est en poursuivant leur examen des lieux qu'ils ont découvert le corps de celui-ci dans sa chambre.

Si l'enquête devait établir que des menaces, une bagarre ou un autre événement survenu durant le vol ont provoqué la thrombose qui a terrassé la victime, de nouvelles accusations pourraient alors être portées contre Jacques Beaugard.

Pour le moment, toutefois, la SQ n'a pas voulu établir de lien direct entre le vol par effraction et le décès du sexagénaire.

Des témoins policiers changent leur version

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Une collusion syndicale et entre les avocats chargés de défendre les quatre policiers de la Sûreté du Québec accusés d'entrave à la justice à la suite de l'avortement du procès des Matticks a fait en sorte que des témoins policiers ont changé leur version des faits pour ne pas nuire à leurs collègues.

C'est en tout cas la conviction du témoin Bernard Arsenault qui poursuivait son témoignage entrepris avant les Fêtes devant la commission Poitras qui en était, hier, à sa 99^e journée d'audiences publiques.

M. Arsenault dirigeait l'enquête interne décrétée à la suite de l'arrêt des procédures contre les Matticks parce que la juge qui présidait le procès avait acquis la conviction que des policiers avaient fabriqué des preuves pour mieux incriminer les Matticks relativement à l'importation de 26,5 tonnes de haschisch.

M. Arsenault a soutenu que les témoins Laurent Laflamme, Yves Préfontaine et Claude Charron ont changé leur version des faits quand ils ont témoigné au procès de leurs collègues Pierre Duclos, Dany Fafard, Lucien Landry et Michel Patry accusés de fabrication de preuves, parjures et entraves à la justice.

M. Arsenault a relié ce changement de comportement au fait que les trois témoins en question avaient rencontré, durant la fin de



Enquête
sur la
SQ

semaine précédant le début du procès, les avocats des quatre policiers accusés, à l'insu des procureurs de la Couronne.

« Ils ont menti, c'est évident », a lancé M. Arsenault.

« Ils avaient donné de l'information aux enquêteurs internes qui nuisaient à leurs collègues accusés », a-t-il poursuivi.

Le président du syndicat, Tony Cannavino, a rencontré le témoin Laflamme et les avocats des policiers ont rencontré Charron et Préfontaine, a indiqué M. Arsenault.

« Des témoins de la Couronne qui s'assoient dans le bureau des avocats de la défense est une situation hors de l'ordinaire », a souligné M. Arsenault qui a été aussitôt interrompu par les protestations de deux avocats.

« Ce n'est pas vrai. Je regrette, ce n'est pas vrai », a lancé Me Gerald Soulière, qui a défendu les intérêts de Michel Patry au moment de son procès et le fait toujours dans le cadre de la commission Poitras.

« Ce n'est pas vrai », a aussitôt renchérit Me Jean-Claude Hébert qui défendait le policier Pierre Duclos lors de son procès au criminel et qui le représente toujours devant

la commission Poitras, de même que Dany Fafard (un autre accusé au criminel).

Poursuivant sur sa lancée, M. Arsenault a dit qu'un autre policier, celui qui avait pour tâche de protéger l'informateur de police dans le procès Matticks, avait été aperçu qui sortait du bureau d'un autre avocat de la défense, Me Jean Dupuis, qui représentait alors les intérêts de Lucien Landry, un autre policier accusé et qui le fait encore devant la commission Poitras.

Un peu plus tard, M. Arsenault a indiqué que l'information qui paraissait si choquante aux avocats se trouvait en fait dans les documents de la commission et que nul autre que Me Jean-Claude Hébert avait admis avoir rencontré les témoins Laflamme, Préfontaine et Charron.

Par ailleurs, M. Arsenault, à qui on a retiré son statut de policier le 15 octobre 1996 en même temps qu'aux deux autres enquêteurs internes Hilaire Isabelle et Louis Boudreau, pour leur manque de loyauté envers le directeur général Serge Barbeau et la SQ, a dénoncé le sort inéquitable qu'on leur avait réservé et qui n'a toujours pas été modifié.

« Ceux qui ne voulaient pas l'enquête et ne la veulent toujours pas sont les mêmes et ceux qui ont des intérêts à protéger sont toujours là », a-t-il dit.

Les audiences se poursuivent aujourd'hui.

La politique anti-népotisme de Lachine ne peut s'appliquer aux sauveteurs

YVES BOISVERT

Le Tribunal des droits de la personne du Québec confirme la validité de la politique anti-népotisme édictée par la ville de Lachine, mais conclut que son application à l'égard des sauveteurs de piscine est discriminatoire.

Dans un jugement rendu lundi, la juge Michèle Rivest, du TDPQ, donnait ainsi raison à Mme Julie Ramsay, à qui l'on avait refusé un emploi de sauveteur en 1992 parce qu'elle est la nièce de M. Guy Dicaire, qui était alors maire de la municipalité de l'Ouest de l'île de Montréal.

Lachine a en effet adopté en 1992 une politique qui empêche les parents des élus et de la direction de la Ville d'obtenir un emploi. On voulait ainsi empêcher le favoritisme dans l'embauche.

C'est pour cela que M. James Lejour, qui a travaillé comme journalier du printemps à l'automne, à Lachine, en 1984, 1985 et 1991, n'a pu avoir de poste en 1992 : son beau-frère William McCullock y était conseiller municipal depuis une dizaine d'années.

Heureusement pour M. Lejour, M. McCullock a perdu son élection en 1993 : M. Lejour a été embauché. Mais voilà, M. McCullock a continué sa carrière politique et il vient d'être élu maire. Adieu l'emploi de M. Lejour.

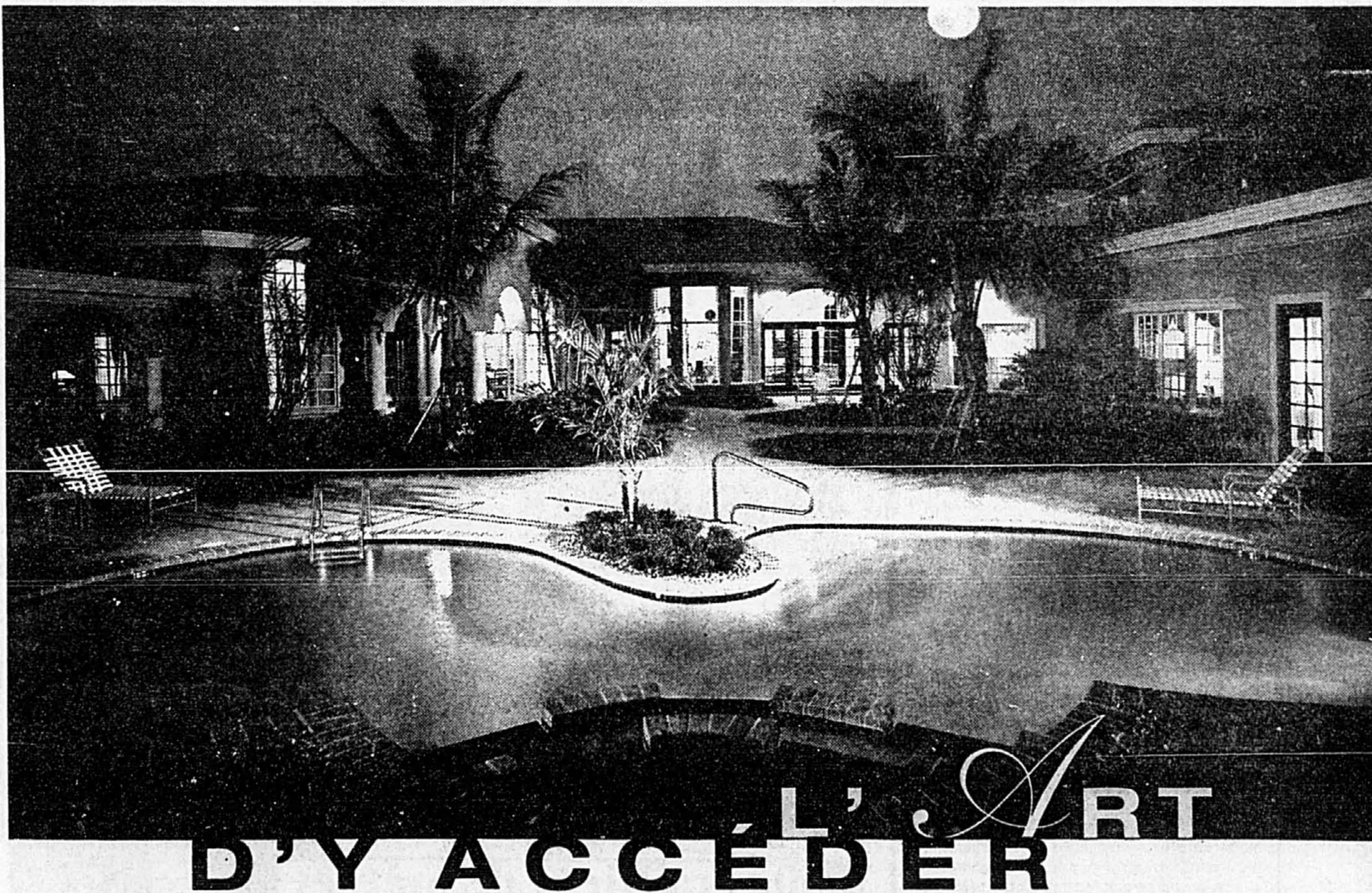
Mme Ramsay, elle, avait été sauveteur pendant les étés 1988, 1989, 1990 et 1991. En 1992, la nouvelle politique l'empêche d'obtenir un emploi.

La Commission des droits de la personne a porté l'affaire devant le TDPQ (soulignons que l'affaire a été traitée prestement au TDPQ, et que tous les délais sont imputables à la commission).

La juge Rivest examine en détail la politique. Elle estime qu'elle comporte assez de souplesse pour être considérée comme valide et non discriminatoire. Sauf dans le cas des sauveteurs : l'application de la politique est trop floue et trop large à leur égard.

Les sauveteurs à temps plein sont choisis parmi ceux de l'année précédente ayant eu une évaluation positive. Il serait possible de les choisir au hasard, argue la juge : alors, la politique ne s'applique pas, car il n'y a pas possibilité d'influence politique.

La juge Rivest conclut que dans le cas de M. Lejour, la politique a trouvé une application raisonnable. Pas dans le cas de Mme Ramsay, vu les politiques d'embauche. La juge condamne la Ville à verser 3000 \$ à titre de dommages moraux et 1036 \$ comme dédommagement pour perte de salaire.



Prenez votre avenir en main en ouvrant un compte Actions en direct Banque Royale. Ce choix est assurément le meilleur moyen de faire fructifier votre épargne-retraite.

Nous vous proposons le compte REER Plus Actions en direct^{mc}, dans lequel vous pourrez verser toute une gamme de placements admissibles aux REER : plus de 700 fonds communs de placement parmi les plus recherchés, des CPG divers et un assortiment d'autres placements à revenu fixe.

LE REER ACTIONS EN DIRECT ALLIE PLACEMENTS ÉPROUVÉS ET CONTRÔLE DE TOUS LES INSTANTS. Nous avons également conçu un compte REER

autogéré pour ceux d'entre vous qui souhaitent avoir le contrôle de leurs placements et détenir des actions dans leur portefeuille. Quel que soit le compte choisi, vous bénéficierez de conditions exceptionnelles : **EXEMPTION DES FRAIS D'ADMINISTRATION ANNUELS***, **PRÊTS REER AU**

TAUX PRÉFÉRENTIEL† et **REMISE DE CERTIFICATS††** d'une valeur de 100 \$ que vous pourrez

utiliser pour régler des frais de transfert ou des commissions dans votre REER. Pour de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au 1 800 363-3967 ou consulter un spécialiste

en placements à votre succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal. Vous pouvez également nous joindre sur Internet : www.royalbank.com

*REER Plus : pas de frais d'administration annuels et aucun solde minimum exigé.
REER autogéré : pas de frais d'administration annuels avec un solde minimum de 25 000 \$.
Des frais d'administration annuels de 25 \$ sont perçus si le solde du compte est inférieur à 25 000 \$.
†Prêts aux emprunteurs admissibles, offerts par la Banque Royale ou le Trust Royal.
††Deux certificats de 50 \$ si vous ouvrez un compte REER Actions en direct avant le 1^{er} mars 1998.
© Actions en direct Banque Royale Inc. est titulaire d'une licence d'emploi de ces marques.
™ Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.



**ACTIONS EN DIRECT
BANQUE ROYALE**

Membre du Groupe Financier Banque Royale

Membre PCPE